

CONFÉRENCE INTERAFRICAINNE DES MARCHÉS
D'ASSURANCES

(CIMA)



INSTITUT INTERNATIONAL DES ASSURANCES

BP 1575 YAOUNDÉ – Tél : (+237) 22 20 71 52 – FAX : (+237) 22 20 71 51

E-mail : iaa@cameroun.com

Site web : <http://www.iiacameroun.com>

Yaoundé/Cameroun

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES
POUR L'OBTENTION DU
DIPLOME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPECIALISÉES EN
ASSURANCE (DESS-A)

(Cycle III – 24^{ème} promotion 2018 – 2020)

THÈME

RELATION ENTRE ÉCONOMIE ET ASSURANCE :

CAS DU MARCHÉ MALIEN

Réalisé et soutenu par

ALASSANE DRAMÉ

Etudiant en DESS-A

IIA – Yaoundé



Sous la direction de

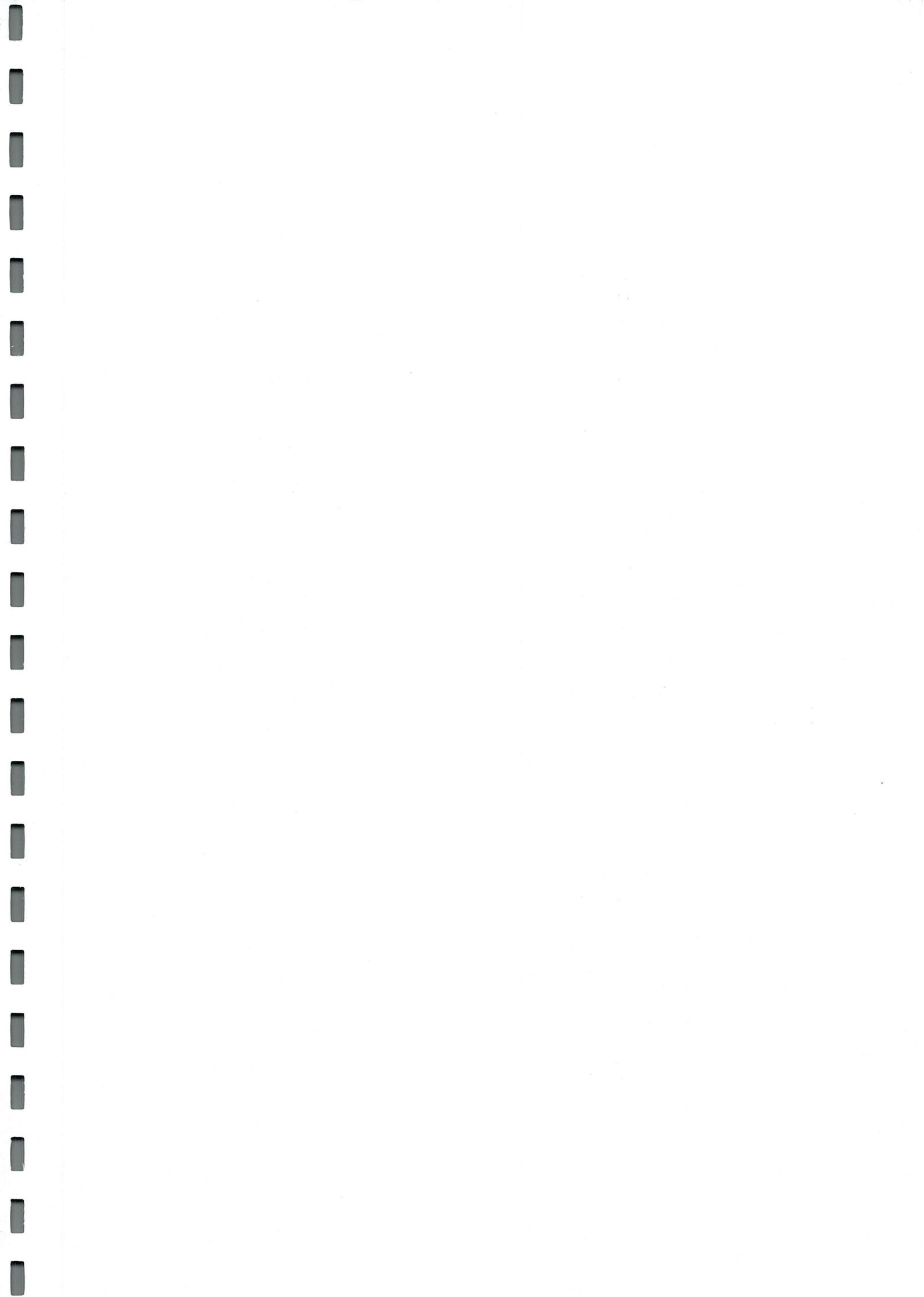
MAMADOU TRAORÉ

Commissaire Contrôleur

Chef de Section Réglementation
et Formation

Division des Assurances

(Novembre 2020)



DÉDICACE

A mon père, pour ses leçons de vie,

A ma très chère et tendre mère, pour son infini sacrifice,

A ma merveilleuse épouse, pour sa patience et son omniprésence,

A mes adorables frères et sœurs, pour leurs soutien et affection constants,

je dédie ce modeste travail.

REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements vont à l'endroit de :

- ✓ Messieurs **KAREMBE** Allaye et **DIALLO** Mady, Chefs de la division des assurances du Mali, pour leur appui constant durant toute notre formation;
- ✓ Monsieur **SY** Mamadou, Président de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances, pour avoir rendu cette formation accessible et possible ;
- ✓ Monsieur **ADJANON** Urbain, Directeur Général de l'Institut International des Assurances de Yaoundé ;
- ✓ Monsieur **DANFAKHA** Dembo, Directeur des études de l'Institut International des Assurances de Yaoundé, pour la rigueur et la culture de l'excellence prônées ;
- ✓ Monsieur **OUATTARA** Lassina, Directeur Général de Sunu Assurances Mali ;
- ✓ Monsieur **TRAORE** Mamadou, Chef Section Formation et Règlementation de la Division des assurances, pour nous avoir encadré et orienté ;
- ✓ Messieurs **TRAORE** Barema, **TOURE** Ahamadou, Directeurs Souscription et Madame **DIALLO** Kadiatou, Chef de Département Souscription, pour les conseils et la disponibilité ;
- ✓ Le personnel et l'ensemble des professeurs de l'Institut, pour la qualité des enseignements et les connaissances partagées ;
- ✓ Nous remercions singulièrement le Docteur **KINKIELELE** Dieudonné et Monsieur **ABLEGUE** Fabrice pour ses bienveillants efforts en dépit du contexte de Covid-19 ayant sévi lors de son passage ;
- ✓ Le personnel Sunu – ex Allianz Mali Assurances, pour l'attention qui nous a été accordée lors de notre passage ; nous exprimons notre profonde gratitude à Monsieur **DIALLO** Hassane, délégué du personnel pour son soutien constant durant notre séjour ;
- ✓ Le personnel de la Division des assurances du Mali et particulièrement Monsieur **DENON** Modibo;
- ✓ Nos frères de la communauté malienne des deux cycles, **SIDIBE**, **TEME**, **KOUYATE**, **SYLLA** et **KONATE**, pour les très beaux souvenirs ;
- ✓ Les camarades des promotions MST-A, DESSA et Master ACTUARIAT ;
- ✓ Nos aînés et camarade **TRAORE** Mahamadou, **DIALLO** Hussein, **DIARRA** Oumar ;
- ✓ Nos parents, amis, aînés et tous ceux qui nous ont toujours soutenu.

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

| | |
|--------|---|
| BCEAO | Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest |
| CCAM | Comité des Compagnies d'Assurance du Mali |
| CEDEAO | Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest |
| CIMA | Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances |
| CIRA | Convention d'Indemnisation Rapide des Assurés |
| CMDT | Compagnie Malienne de Développement du Textile |
| CRCA | Commission Régionale de Contrôle des Assurances |
| DNA | Division Nationale des Assurances |
| DNPIA | Direction Nationale des Productions et des Industries Animales |
| DNTCP | Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique |
| FANAF | Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines |
| FGA | Fonds de Garantie Automobile |
| FGH | Fonds de Garantie Hypothécaire |
| IARD | Incendie Accidents Risques Divers |
| IIA | Institut International des Assurances |
| IMF | Institution de Microfinance |
| INSTAT | Institut National de la Statistique |
| PIB | Produit Intérieur Brut |
| PNB | Produit National Brut |
| RC | Responsabilité Civile |
| TPV | Transport Public de Voyageurs |
| TRC | Tous Risques Chantier |
| UEMOA | Union Economique et Monétaire Ouest Africaine |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|-----------|
| Tableau 1 : Effectif du Cheptel par espèce au 31/12/2018. (Unité : tête) | 11 |
| Tableau 2 : Taux global de pénétration démographique des services financiers (TGPSFd)..... | 14 |
| Tableau 3 : Taux de Bancarisation strict (TBS), en %..... | 15 |
| Tableau 4 : Evolution du PIB malien de 2013 à 2018 | 16 |
| Tableau 5 : PIB par secteur d'activité du Mali, de 2013 à 2018..... | 17 |
| Tableau 6 : Primes émises par compagnie sur la période 2010-2018 ; (en millions de FCFA)..... | 22 |
| Tableau 7 : Charges de sinistres et Prestations échues du marché malien de 2010 à 2018. | 23 |
| Tableau 8 : Résultat net d'exploitation en IARD, 2016-2018. | 23 |
| Tableau 9 : Evolution du taux de pénétration de l'assurance au Mali de 2013 à 2018. 35 | |
| Tableau 10 : Prime d'assurance par habitant au Mali de 2013 à 2018, en FCFA..... | 36 |
| Tableau 11 : Degré de concentration du marché de l'assurance au Mali en 2018. | 39 |

LISTE DES GRAPHIQUES

| | |
|---|-----------|
| Graphique 1 : PIB 2018 des pays en zone UEMOA, en %..... | 8 |
| Graphique 2 : Evolution du taux de pénétration démographique des services financiers dans l'UEMOA, de 2008 à 2018..... | 14 |
| Graphique 3 : Evolution du taux de bancarisation strict en %, de 2008 à 2018. | 15 |
| Graphique 4 : PIB par secteur d'activité du Mali, de 2013 à 2018. | 17 |
| Graphique 5 : Evolution de la sinistralité Vie et Non Vie de 2010 à 2018..... | 23 |
| Graphique 6 : Evolution du taux de pénétration de l'assurance au Mali 2013 à 2018. | 35 |

RESUMÉ

L'assurance demeure une activité économique. Mais il ne semble pas y avoir de proportionnalité entre croissance économique de certains Etats et l'essor de leurs marchés d'assurance. Evidemment, il existe des disparités entre les marchés d'assurance à travers le monde. Entre continents ou entre pays qui composent des zones, le développement de l'industrie de l'assurance n'est pas uniforme. Une analyse du taux de pénétration et de la densité montre clairement ces différences. Cependant, dans beaucoup de pays le niveau de l'assurance n'est pas à l'image de la croissance économique du pays, en dépit du fait que les législations locales, l'éducation financière, la maturité des marchés soient des facteurs qui amènent à relativiser ces comparaisons inter-Etats.

Notre étude a porté sur cet état de fait. L'objectif était, d'une part, mesurer la performance de l'industrie de l'assurance au dynamisme de l'économie et d'autre part, de faire des recommandations en vue d'améliorer le rendement des sociétés pour coller « à la réalité économique ». Nous avons choisi le cas particulier de la République du Mali, dont le chiffre d'affaires en assurance la plaçait à la sixième -6^{ème}- place des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (U.E.M.O.A)¹ en 2018, bien qu'étant la troisième -3^{ème}- économie de cette zone à la même période.

Pour ce faire, nous avons analysé la structure de l'économie malienne à travers les secteurs d'activité. Puis nous avons étudié le marché malien des assurances. Ensuite, nous avons évoqué les liens qui existent entre les deux avant de recenser quelques-uns des nombreux freins à l'essor dudit secteur. Nous avons fini en formulant des recommandations que nous avons jugées pertinentes.

Il parait évident que l'industrie des assurances doit tirer profit de la vitalité et de la force de l'économie. En retour, la stabilité du secteur des assurances met à l'abri d'un risque systémique et permet l'investissement. La forte capacité de collecte d'épargne des compagnies permet un financement des entreprises et de l'économie est renflouée par cette manne financière créée par l'assurance. Par conséquent une synergie de moyens devrait être de mise afin que le poids des assurances soit plus fort sinon égal à celui des banques.

¹ L'UEMOA, créée le 10/01/1994 à Dakar, compte huit 8 Etats membres à savoir : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo

ABSTRACT

Insurance remains an economic activity. But there does not seem to be any proportionality between the economic growth of certain States and the development of their insurance markets. Obviously, there are disparities between insurance markets around the world. Between continents or between countries that make up zones, the development of the insurance industry is not uniform. An analysis of penetration rate and density clearly shows these differences. However, in many countries the level of insurance is not in line with the economic growth of the country, despite the fact that local legislation, financial education, and the maturity of the markets are factors that put these inter-State comparisons into perspective.

Our study focused on this state of affairs. The objective was, on the one hand, to measure the performance of the insurance industry in relation to the dynamism of the economy and, on the other hand, to make recommendations to improve the performance of companies in order to adhere "to the economic reality". We have chosen the particular case of the Republic of Mali, whose insurance turnover placed it in sixth place among the countries of the West African Economic and Monetary Union (W.A.E.U.) in 2018, although it was the third largest economy in the zone during the same period.

To do so, we analyzed the structure of the Malian economy through the sectors of activity. Then we studied the Malian insurance market. We then discussed the links between the two before identifying some of the many obstacles to the development of the sector. We ended by formulating recommendations that we considered relevant.

It seems obvious that the insurance industry must take advantage of the vitality and strength of the economy. In turn, the stability of the insurance sector protects against systemic risk and allows for investment. The strong savings collection capacity of companies allows for financing of businesses and the economy is bailed out by the financial windfall created by insurance. Consequently, a synergy of means should be put in place so that the weight of insurance companies is stronger if not equal to that of banks.

SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| DÉDICACE..... | i |
| REMERCIEMENTS..... | ii |
| LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS..... | iii |
| LISTE DES TABLEAUX..... | iv |
| LISTE DES GRAPHIQUES..... | v |
| RESUMÉ..... | vi |
| ABSTRACT..... | vii |
| SOMMAIRE..... | viii |
| INTRODUCTION GÉNÉRALE..... | 1 |
| CHAPITRE PRÉLIMINAIRE..... | 4 |
| Section 1 : Notions d'assurance et de marché..... | 4 |
| Section 2 : Notions d'économie..... | 5 |
| PREMIÈRE PARTIE : ÉCONOMIE ET ASSURANCE AU MALI - CONTEXTE..... | 6 |
| CHAPITRE I : L'ÉCONOMIE MALIENNE..... | 7 |
| Section 1 : Secteurs d'activités et productivité..... | 8 |
| Section 2 : Principaux agrégats du pays..... | 16 |
| CHAPITRE II : LE MARCHÉ MALIEN DE L'ASSURANCE..... | 18 |
| Section 1 : L'activité d'assurance au Mali..... | 18 |
| Section 2 : L'exploitation et les offres de produits..... | 22 |
| DEUXIÈME PARTIE : ÉCONOMIE ET ASSURANCE - RELATIONS..... | 28 |
| CHAPITRE III : LIENS D'INTERDEPENDANCE..... | 29 |
| Section 1 : Place de l'assurance au sein de l'économie..... | 29 |
| Section 2 : Mesure de l'impact de l'assurance..... | 32 |
| CHAPITRE IV : OBSTACLES ET SUGGESTIONS..... | 37 |
| Section 1 : Difficultés et contraintes pesant sur le secteur..... | 37 |
| Section 2 : Suggestions et recommandations..... | 40 |
| CONCLUSION..... | 43 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 45 |
| ANNEXES :..... | 47 |
| TABLE DES MATIÈRES..... | 53 |

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Par règlement n° 007/CIMA/PCMA/CE/2016 du 08 avril 2016, le Conseil des Ministres des assurances de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) a décidé de multiplier par cinq (5) le capital social minimum des sociétés d'assurances, passant ainsi de un (1) milliard à cinq (5) milliards de Francs CFA (le fonds d'établissement minimum des sociétés d'assurances mutuelles est passé de huit cents (800) millions à trois (3) milliards de Francs CFA). Les compagnies avaient un délai de cinq (5) ans pour se conformer au règlement. Parmi les objectifs visés par cette réforme, il faut évoquer la modernisation du secteur (ratios prudentiels selon des recommandations internationales pour se rapprocher de ceux du secteur bancaire), le développement des marchés d'assurances, l'amélioration de la qualité des services, l'accroissement de la capacité de rétention des primes des marchés et surtout le renforcement de la santé financière des compagnies à travers notamment un niveau de fonds propres suffisant (au moins 80% du capital social minimum). Cette mesure présageait un bouleversement et une restructuration du secteur des assurances dans toute la zone CIMA.

Les impératifs de chiffres d'affaires et de résultat pour rentabiliser l'investissement nécessité par la réforme allaient probablement avoir pour conséquence une concentration des acteurs. En effet, selon une étude du cabinet FINACTU parue en Octobre 2016, l'activité Non-vie génère une rentabilité d'environ 8% du chiffre d'affaires contre 4% en Vie. Il faut par conséquent un chiffre d'affaires d'environ 9,4 milliards de FCFA en Non-vie (18,8 milliards en Vie) pour espérer réaliser un rendement net satisfaisant avec un capital de 5 milliards. Les compagnies ayant des chiffres d'affaires relativement faibles devaient soit, disparaître, soit s'agrandir en fusionnant entre elles.

Toujours selon cette étude, à l'échelle des pays, 3 compagnies au minimum sont nécessaires pour jouer la concurrence, dans l'intérêt des assurés. Ce qui revient à un marché d'au minimum 28 milliards en Non-vie et 56 milliards en Vie². Se pose alors une double contrainte pour les assureurs d'un marché : une quête constante de risques assurables et un partage d'aliments offerts par le marché entre un nombre relativement élevé d'acteurs.

² Rapport d'octobre 2016 - Cabinet FINACTU : « *Le marché des assurances dans l'espace CIMA, à l'aube d'une révolution.* »

C'est ainsi qu'en avril 2019, Allianz Africa, jusqu'alors présente dans 17 pays d'Afrique, a cédé ses participations dans 5 de ses filiales - dont celle du Mali – au groupe SUNU. Comme pour coller à la théorie, les raisons motivant cette décision tiennent en ces mots de **Coenraad Vrolijk**, Directeur général régional et membre du comité régional exécutif d'Allianz Africa : « Cette transaction s'inscrit dans la continuité de la stratégie d'Allianz en Afrique d'accroître notre présence dans les pays à forte croissance tout en maintenant le niveau de rentabilité attendu par le groupe [...] ».

Le cas particulier de la filiale malienne, où nous évoluons, a retenu notre attention, considérant la part de marché en assurance du pays dans la zone UEMOA (6^{ème} sur 7)³ et son rang économique au sein de cette zone (3^{ème} sur 8).

Nous avons fait le constat suivant: la tendance d'évolution croissante de l'économie malienne ne permet pas un essor conséquent de l'industrie des assurances, ou du moins, ne profite pas pleinement au marché des assurances. L'on se pose alors la question de savoir si le secteur des assurances est tributaire ou indépendant de la croissance économique du pays ? ».

Nous avons donc fait notre étude sous le thème : « **Relation entre Economie et Assurance : cas du marché malien** ».

L'objectif de l'étude est double :

- Apprécier le développement du secteur des assurances au Mali comparativement à son économie ;
- Proposer des mesures de renforcement afin d'améliorer la productivité du secteur.

Le thème est développé sur deux parties essentielles. La première partie renseigne sur le cadre de l'étude. Ceci à travers une analyse de la structure de l'économie malienne (Chapitre I) basée sur les secteurs d'activités et quelques grandeurs économiques, puis une présentation du paysage assurantiel malien (Chapitre II) avec ses acteurs, la réglementation et bien-sûr quelques chiffres clés. La seconde partie aborde la relation entre les deux. Les liens d'interdépendance sont évoqués (Chapitre III) et au dernier chapitre (Chapitre IV), il est fait mention des maux qui plombent l'expansion du secteur et des propositions de solutions sont avancées.

³ Les données de la Guinée-Bissau n'ont pas été obtenues.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Notre thème portant sur la relation entre économie et assurance nécessite qu'on définisse les concepts théoriques qui nous permettront de délimiter le domaine d'étude. Ce chapitre clarifiera donc les notions essentielles du titre du thème.

Section 1 : Notions d'assurance et de marché

Cette section donne une définition de l'assurance de même qu'une définition d'un marché.

Paragraphe 1 : Assurance

L'assurance s'inscrit dans la quête de protection de l'homme contre les aléas de la nature et de la vie en société. Via l'assurance, il opère un transfert de ces risques redoutés vers une personne, l'assureur, qui dispose d'outils techniques pour mieux les gérer. L'assurance est donc une organisation rationnelle d'une multitude de personnes exposées à l'éventualité de réalisation d'un même risque, afin de réparer les conséquences dommageables de ceux qui subissent ce risque grâce aux contributions financières de la mutualité.

La définition du professeur Hémard a l'avantage de regrouper les aspects juridique et technique de l'assurance : « *L'assurance est une opération par laquelle une partie, l'assuré, se fait promettre, moyennant une rémunération (prime ou cotisation), pour lui ou pour un tiers en cas de réalisation d'un risque, une prestation par une autre partie, l'assureur, qui prenant en charge un ensemble de risques les compense conformément aux lois de la statistique* ». ⁴

L'assurance est omniprésente dans nos sociétés et économies. Notre santé, nos déplacements, nos équipements, nos maisons et même nos vies sont habituellement couvertes par l'assurance. En l'absence d'assurance, le caractère imprévisible de l'avenir serait trop important et rendrait difficile la prise de risque et l'innovation.

Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons à l'assurance privée pratiquée dans le secteur privé, l'assurance sociale étant du ressort de l'Etat à travers l'Institut de prévoyance sociale.

⁴ J. YEATMAN, *Manuel International de l'Assurance* ; Economica 2^e édition 2005 ; p. 1

Paragraphe 2 : Marché

Le marché désigne le lieu où des producteurs (industriels, commerçants, artisans, paysans) se rassemblent pour proposer directement leurs produits aux consommateurs. Par extension, c'est un système d'échanges où se rencontrent l'offre (les vendeurs) et la demande (les acheteurs). Le marché, qui concerne aussi bien les échanges de biens, de services que les échanges actifs financiers et immobiliers, est l'un des concepts fondamentaux de l'économie. Il en existe donc une pluralité de formes.

Dans une *économie de marché*, la production et les prix sont régulés par la loi de l'offre et de la demande contrairement à une fixation discrétionnaire. La loi de l'offre et de la demande est le mécanisme de détermination du prix d'équilibre sur un marché, partant d'une situation de déséquilibre entre l'offre et la demande à un prix donné, l'économie parvient à l'équilibre entre producteurs et consommateurs. Il existe plusieurs types de marchés en fonction du nombre d'intervenants présents (tableau de Stackelberg).

| Offre / Demande | Un seul | Petit nombre | Grand nombre |
|-----------------|--------------------|---------------------|------------------------------|
| Un seul | Monopole bilatéral | Monopsone contrarié | Monosone |
| Petit nombre | Monopole contrarié | Oligopole bilatéral | Oligosone |
| Grand nombre | Monopole | Oligopole | Concurrence pure et parfaite |

Source : NGNOJOM H., *Cours d'économie des assurances*, DESSA 2019.

Le marché de l'assurance est le lieu de rencontre de l'offre de produits d'assurances, émanant des assureurs, destinée à satisfaire la demande des particuliers, groupes de particuliers ou des entreprises pour une couverture contre des risques spécifiques. La fixation du prix relève de plusieurs facteurs dont la spécificité technique de l'activité, la réglementation, l'offre, la demande.

Dans la cadre de notre étude, nous nous intéresserons surtout à la production et à la distribution des produits d'assurances par les compagnies et les intermédiaires qui animent le marché. Nous évoquerons les règles qui régissent ce marché et les autorités de contrôle qui veillent au respect de la législation.

Section 2 : Notions d'économie

Nous donnerons une définition de l'économie puis nous en délimiterons un domaine correspondant à notre cadre de réflexion.

Paragraphe 1 : Economie

Le champ de l'économie est très vaste. Sa définition n'est pas consensuelle suivant les auteurs et les courants de pensée. Etymologiquement le mot provient du grec ancien *oikonomia*, signifiant « administration, gestion de la maison ». En tant que discipline, l'économie est une science sociale qui étudie la production, la répartition, la distribution et la consommation des richesses d'une société. Elle consiste à consommer un minimum de moyens en vue de réaliser un maximum de profits. On distingue deux grandes approches :

- La macroéconomie, qui étudie les agrégats (grandeurs) économiques (l'épargne, l'investissement, la consommation, la croissance économique) ;
- La microéconomie, qui étudie le comportement des agents économiques (individus, ménages, entreprises) et leurs interactions, notamment sur les marchés.

Paragraphe 2 : Contexte

Le point de départ de notre étude se situe au niveau du classement économique du pays parmi d'autres d'une même zone. Le classement opéré est fait par le biais du Produit Intérieur Brut (PIB), indicateur permettant une mesure de la croissance et son évolution.

Il existe plusieurs définitions de la croissance. Elle peut être définie comme une augmentation soutenue de la production de biens et services pendant une période plus ou moins longue. On la distingue de l'expansion qui est une augmentation de la production à court terme et qui dépend de la conjoncture. Elle se mesure en comparant sur plusieurs périodes l'évolution du PIB à prix constants et en calculant un taux de croissance.

Le PIB est la somme des valeurs ajoutées des biens et services produits dans un pays donné au cours d'une période donnée (l'année). La valeur ajoutée d'une entreprise est égale à la valeur de sa production diminuée de la valeur des biens intermédiaires. Il est un indicateur qui permet de mesurer l'activité économique et il reste très utile pour comparer l'évolution de l'activité économique d'un pays dans l'espace et dans le temps.

Notre base d'étude est donc le classement établi entre les pays de l'UEMOA en termes de PIB. Nous ne attarderons pas sur les approches de calcul du PIB ni sur les critiques du PIB comme indicateur de croissance.

**PREMIÈRE PARTIE : ÉCONOMIE ET ASSURANCE AU
MALI - CONTEXTE**

Dans cette première partie, il est question de présenter la configuration de l'économie malienne au Chapitre I, puis de faire un état des lieux du marché assurantiel du pays au Chapitre II.

CHAPITRE I : L'ÉCONOMIE MALIENNE

La République du Mali est un vaste pays de l'Afrique de l'Ouest, couvrant une superficie de 1 241 238 km² pour une population estimée à 19 077 960 d'habitants en 2018⁵. Le Mali ne dispose pas de façade maritime, il est traversé par deux grands fleuves, le Niger et le Sénégal. Le pays partage des frontières avec sept pays : l'Algérie, la Mauritanie, le Niger, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Sénégal.

Le Mali traverse une période d'instabilité et de conflit depuis le coup d'État militaire de 2012 et l'occupation du nord du pays par des groupes armés. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) intervient depuis juillet 2014. Les questions de la stabilisation du pays et de sécurité (les trafics et le terrorisme) étant un enjeu majeur dans les relations entre le pays et ses voisins, en 2014, les chefs d'État du Mali, du Niger, de la Mauritanie, du Burkina Faso et du Niger ont créé le G5 Sahel. Cette organisation internationale vise à favoriser la coordination entre ces pays sur les questions de sécurité et de développement. En 2017, le G5 Sahel s'est doté d'une force conjointe transfrontalière dont le mandat est la lutte contre le terrorisme, le crime organisé transfrontalier et le trafic d'êtres humains. En décembre 2018 à Nouakchott, la Conférence des bailleurs a permis de lever des contributions pour le Programme d'investissements prioritaires, élaboré par le G5 Sahel afin d'assurer le développement des zones transfrontalières les plus fragiles de la région. Malgré tout la sécurité reste fragile. Des groupes armés poursuivent leurs attaques contre les casques bleus, l'armée malienne et les civils, essentiellement dans le nord et le centre du pays.

Les négociations de paix entre le gouvernement et deux groupes rebelles (la « Plateforme » et la « Coordination ») ont abouti à la signature d'un accord en juin 2015. Cet accord prévoit une plus forte décentralisation, en dotant les régions du nord du Mali d'une zone de développement spécifique. Il comprend plusieurs projets. Le pays rencontre cependant des difficultés dans l'application de cet accord.

L'insécurité, la mauvaise gouvernance, les crises socio-politiques (grèves des enseignants, des médecins, des magistrats, faits de corruption, scandales financiers, résultats de législatives ...) ont soulevé un vent de contestations récurrentes.

⁵ Banque Mondiale (2018)

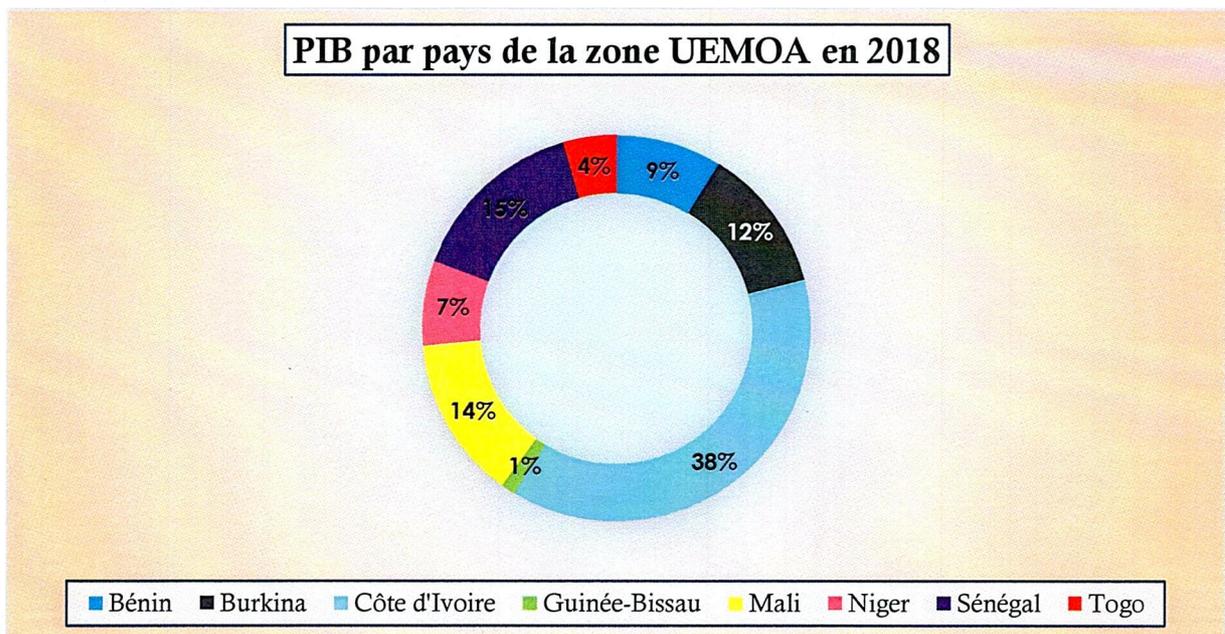
Les manifestations de la société civile, des partis politiques, des mouvements religieux ont abouti à un coup d'État militaire (le 4ème après 1968, 1991 et 2012) en août 2020. Des autorités de transition ont par la suite pris fonctions. Elles ont la charge de préparer des élections crédibles et d'entamer les principales réformes présentées dans la charte de la transition, en 18 mois.

C'est dans ce contexte d'incertitude, tant du peuple que des investisseurs, qu'évoluent les agents économiques dans différents secteurs d'activités. En dépit de cette conjoncture défavorable, l'économie malienne jouit d'un certain dynamisme depuis 2014.

Section 1 : Secteurs d'activités et productivité

Le Mali a renoué avec le dynamisme économique à partir de 2014. En 2018, le pays a enregistré une croissance de 5,1%⁶. L'inflation est ressortie à 1,8% en fin décembre 2018⁷. Le rapport « Doing Business 2018 » classait le Mali 143^{ème} sur 190 pays. Le PIB nominal (à prix courants) du Mali s'est établi à 9561 milliards de FCFA sur un total de 70 450 milliards en 2018, faisant ainsi du pays la 3^{ème} économie de la zone UEMOA.

Graphique 1 : PIB 2018 des pays en zone UEMOA, en %.



Source : Réalisé à partir des données de la Banque mondiale.

⁶ Données de la Banque Mondiale, septembre 2020.

⁷ Agence UEMOA, *Note d'information*, Novembre 2019

Au plan national, le salaire minimum interprofessionnel garanti s'élève à quarante mille (40 000 FCFA) francs CFA par mois depuis janvier 2016.

En 2017, la population active (*fraction de la population en âge de travailler (15-64 ans), pourvue d'un emploi ou en situation de chômage*) représentait 61,6 % de l'ensemble de la population contre 64,8 % et 64,9 % respectivement en 2016 et 2015. Le formel emploie entre 6 % et 9 % des actifs occupés. Les activités économiques sont inégalement réparties du point de vue géographique. Le secteur primaire domine en milieu rural tandis que 79 % des actifs occupés à Bamako travaillent dans le secteur des services (y compris le commerce). La part de l'industrie est relativement faible (11 % pour l'ensemble du Mali) en milieu urbain et rural (activités de transformation, comme l'égrenage du coton en milieu rural). Le secteur privé informel représente plus de 70 % dans l'emploi total.

Le Mali est un pays à vocation agropastorale, l'agriculture occupe une place importante dans la formation de la richesse nationale. Le fort potentiel irrigable du pays peut lui permettre de devenir l'un des piliers agricoles de l'Afrique de l'Ouest. Mais l'importance de ce secteur s'est rarement traduite par la réalisation d'actions concrètes visant à valoriser les potentialités où le Mali a des avantages comparatifs avérés. Avec le tertiaire, ils sont les secteurs les plus dynamiques de l'économie.

Paragraphe 1 : Secteur primaire

I. Agriculture

Environ 64 % des actifs occupés en milieu rural travaillent dans le secteur primaire. C'est le principal secteur pourvoyeur d'emplois, suivi du commerce avec 14 % des emplois. L'économie malienne reste fortement dépendante des performances du secteur agricole dont la production accuse néanmoins de fortes fluctuations résultant de la pluviométrie. La situation en altitude et la continentalité agissent sur les éléments du climat qui est de type soudano-sahélien. Les températures moyennes mensuelles sont comprises entre 27°C et 31°C. Deux grandes saisons se partagent l'année : la saison sèche (9 mois au Nord, 5 ou 6 mois au Sud) et la saison humide - ou hivernage - (mai à octobre au sud, juillet à septembre au nord). On distingue trois zones climatiques caractérisées par la durée de leur hivernage :

- au nord, le désert chaud et sec occupe plus de 50% du territoire, les précipitations inférieures à 200 mm par an sont irrégulières et violentes ;
- au centre la zone sahélienne sur 27% du territoire reçoit 300 mm de pluies par an ;

- Au sud, la zone soudanienne sur 23%, il pleut en entre 700 et 1300 mm par an.⁸

La production agricole du Mali est tributaire cette pluviométrie (et des crues des cours d'eau) dont le caractère aléatoire pose des problèmes de sécurisation de la production agricole. La maîtrise de l'eau et la promotion de l'irrigation sont au centre des stratégies de développement agricole. Il faut noter que le pays est arrosé par deux grands fleuves : le Sénégal (environ 900 km) et le Niger (1780 km). Ils jouent un rôle essentiel dans la géographie et l'économie nationale : office du Niger, barrage de Sélingué, barrage de Manantali, etc.

La grande force du secteur provient sans doute de la production de coton. Sa culture s'effectue sur plus de 650 000 hectares et occupe près de 162 000 producteurs. Premier produit d'exportation, sa filière a généré un chiffre d'affaires qui avoisine les 215 milliards FCFA. En 2018, le Mali a été classé premier producteur de coton au niveau du continent avec 725 000 tonnes de coton-graine, selon les données de la Compagnie malienne de développement du textile (CMDT)⁹.

La production céréalière lors de la campagne agricole 2017-2018 était quant à elle estimée à 9 293 274 tonnes pour une superficie exploitée de 5 802 931 hectares.

II. Elevage

L'élevage est l'un des sous-secteurs porteurs pour l'économie malienne. Il contribue à l'amélioration des revenus des populations rurales pour environ 80% dans les systèmes pastoraux et 18% dans les systèmes agropastoraux. L'élevage fournit un apport appréciable aux recettes d'exportation et à la sécurité alimentaire des populations. Cette activité est particulièrement développée dans les zones arides du Mali (Nord du pays) où elle est la principale source de subsistance pour plus de 30 % de la population. L'élevage est essentiellement de type extensif et est donc très dépendant des ressources naturelles : fourrages aériens, herbacées, eau...

Le cheptel, très riche et varié, place le Mali au premier rang des pays d'élevage de la zone UEMOA et le deuxième pays après le Nigéria dans l'espace CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) par l'importance des effectifs. Le tableau suivant fait le point sur l'effectif du cheptel en 2018.

⁸ Agence Nationale de la Météorologie

⁹ Association Française Cotonnière

Tableau 1 : Effectif du Cheptel par espèce au 31/12/2018. (Unité : tête)

| Espèces | Bovins | Ovins | Caprins | Equins | Asins | Camelins | Porcins | Volailles |
|--------------|------------|------------|------------|---------|-----------|-----------|---------|------------|
| Total | 11 758 377 | 18 270 000 | 25 224 990 | 572 730 | 1 121 898 | 1 216 758 | 85 160 | 47 254 830 |

Source : Rapport annuel DNPIA, 2018.

Plusieurs tonnes de lait sont également produites par quelques espèces.

D'autres activités concourent à la création de richesse du secteur primaire, notamment : la pêche, la production de fruits et légumes, l'exploitation de bois et surtout l'activité extraction (or)....

Le pays gagnerait beaucoup plus en valorisant les chaînes de valeurs de ces différents produits qui sont généralement exportés à l'état brut. Il faut des sociétés industrielles pour transformer ces matières premières afin de tirer le meilleur de ce secteur vital. Ce qui nous amène au secteur secondaire.

Paragraphe 2 : Secteurs secondaire et tertiaire

I. Secteur secondaire :

L'économie reste structurellement peu industrialisée et le secteur manufacturier peine à se développer. Elle est fortement dépendante de l'or (et du coton comme précédemment évoqué) mais les chaînes de valeur sont faiblement développées (3 % du coton est transformé). Selon les chiffres officiels, il a été produit 60,8 tonnes (2,14 millions d'onces) du précieux métal en 2018. Cette production a fait du Mali le troisième producteur d'or du continent (derrière l'Afrique du Sud et le Ghana).

La faible industrialisation crée une certaine dépendance vis-à-vis des prix des produits de base sur les marchés internationaux et des forts besoins en importations (l'or représente les trois quarts des recettes d'exportation).

Plusieurs situations contribuent à cette faible industrialisation :

- infrastructures de base déficientes (routes non praticables ou inexistantes) ;
- main-d'œuvre insuffisamment qualifiée, aggravée par l'inadéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché ;
- problèmes de financement (disponibilité et coût) ;
- contrebande, concurrence déloyale, fraude ;
- poids de la fiscalité sur le secteur ;
- faible protection de la justice ;
- concurrence des produits étrangers ;
- vétusté des machines, disponibilité en matières premières pour certaines usines ;
- etc...

Le secteur a tout de même procuré une richesse d'environ 1953 milliards de FCFA en 2018, essentiellement tirée par les branches de la fonderie (or), de l'agroalimentaire et de la construction. Le pays comptait quelques 600 unités industrielles en 2018.

II. Secteur tertiaire :

La croissance économique malienne est essentiellement imputable au secteur tertiaire (2503 milliards de FCFA en 2013 contre 3581 milliards FCFA en 2018)¹⁰. Plusieurs activités y sont regroupées, notamment le Transport, les Télécommunications, l'Hôtellerie, l'Activité Financière, le Commerce, l'Activité Administrative et d'autres services.

Le secteur tertiaire représentait plus de 35% du PIB courant du pays en 2018 (plus de 3500 milliards selon l'INSTAT). Le secteur financier demeurait, en 2018, la principale activité économique du secteur tertiaire devant les transports et les télécommunications. Le développement de ce dernier secteur est encore lent et insuffisant pour soutenir durablement la croissance du pays, mais des projets d'investissement sont mis en œuvre.

Nous présentons brièvement le secteur financier, en dehors du marché des assurances qui fera l'objet de développement plus loin.

1. Banques et marchés financiers

a. Présentation

Treize banques commerciales opèrent au Mali¹¹. Le taux de bancarisation ressort à 16,5%, pour 489 guichets et 472 Distributeurs / Guichets Automatiques de Billets.

Leurs bilans demeurent vulnérables en raison notamment de taux de créances en souffrance¹² élevés. En 2017, le taux brut de créances en souffrance était de 17,5%, contre 12,9% pour la moyenne des banques de l'UEMOA. Néanmoins, cette faiblesse des bilans bancaires ne pose pas, à ce stade, de problème de solvabilité pour la majorité des banques. Comme dans la plupart des pays de la Zone franc, la part des crédits à court terme est prédominante au Mali : elle était de 59% en 2017 (50% pour l'UMOA).

Le Mali a émis 11 obligations du trésor en 2018 dont 2 par syndication. Le montant total des obligations émises était de 350 182 milliards FCFA¹³.

¹⁰ INSTAT, Rapport annuel 2018

¹¹ Ce sont : Banque Atlantique Mali, Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Mali, Banque Commerciale pour le Sahel, Banque de Développement du Mali, Banque Internationale pour le Mali, Banque Malienne de Solidarité, la Banque Nationale de Développement Agricole, Bank of Africa Mali, Banque Sahel-saharienne pour l'Investissement et le Commerce ; Coris Bank International Mali ; Ecobank Mali, Orabank Mali, United Bank for Africa – Mali.

¹² Voir Définition à Annexe 1

¹³ Voir Tableau en Annexe 2

Une seule entreprise est cotée en bourse. Il s'agit de la Bank of Africa Mali. Cette banque a été cotée en 2016 à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'UEMOA basée à d'Abidjan.

Par ailleurs, le développement de l'offre des services financiers via la téléphonie mobile adossée à la monnaie électronique est en évolution croissante. L'activité d'émission de la monnaie électronique a enregistré une progression au cours de l'exercice 2018. Au niveau des transactions, plus de 256 millions d'opérations ont été exécutées, pour une valeur de 3233 milliards de francs CFA. La monnaie électronique est émise au Mali par :

- Orange Finances Mobiles Mali (OFMM) ;
- la BDM en partenariat avec la Société de Télécommunication du Mali (SOTELMA-MALITEL) pour le produit MOBICASH¹⁴.

Enfin, il y a le secteur de la microfinance, avec un réseau de près de 130 Systèmes de Financement Décentralisés (SFD) inscrits sur le répertoire des institutions autorisées sur le territoire. Bien que le secteur financier reste très largement dominé par les banques en termes de volume d'actifs, le secteur de la microfinance touche une clientèle numériquement plus importante.

Bien que ne pouvant pas être considéré comme un risque systémique pour le système financier malien, la microfinance est utilisée par une partie importante de la population (environ 1 million de compte de dépôt) notamment en zone rurale. Le total des dépôts du secteur de la microfinance représentait environ 3% du total des dépôts du secteur bancaire¹⁵.

Cependant, il faut noter que le secteur est en crise depuis plusieurs années. Les faiblesses du cadre réglementaire et de supervision (qui a prévalu jusqu'en 2010) constitue l'une des principales raisons de la crise. Des SFD sont en cessation de paiement et de nombreuses autres structures sont techniquement en faillite et doivent être fermées et liquidées.

b. Quelques chiffres sur la bancarisation au Mali

b.1. Taux global de pénétration démographique des services financiers :

Il mesure le nombre de points de services disponibles pour 10.000 adultes.

¹⁴ BCEAO, *Rapport annuel sur les services financiers numériques dans l'UEMOA*, 2018

¹⁵ Cellule de Contrôle et de Suivi des SFD – CCS/SFD

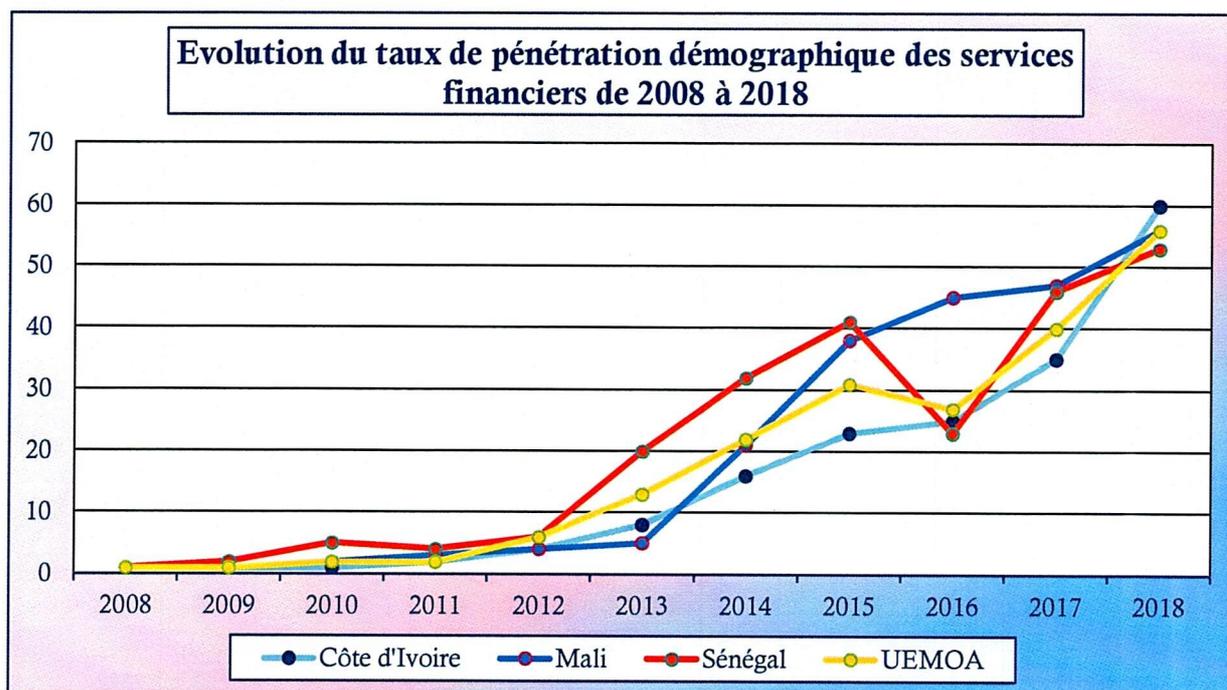
Tableau 2 : Taux global de pénétration démographique des services financiers (TGPSFd)

| Taux global de pénétration démographique des services financiers (TGPSFd) | | | | | | | | | | | |
|---|----------|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Année | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
| Bénin | 2 | 2 | 2 | 2 | 22 | 41 | 45 | 50 | 55 | 69 | 115 |
| Burkina | 1 | 1 | 1 | 1 | 4 | 4 | 14 | 18 | 14 | 43 | 62 |
| Côte d'Ivoire | 1 | 1 | 1 | 2 | 4 | 8 | 16 | 23 | 25 | 35 | 60 |
| Guinée-Bissau | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Mali | 1 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 21 | 38 | 45 | 47 | 56 |
| Niger | 0 | 0 | 0 | 1 | 5 | 18 | 27 | 37 | 24 | 22 | 26 |
| Sénégal | 1 | 2 | 5 | 4 | 6 | 20 | 32 | 41 | 23 | 46 | 53 |
| Togo | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 3 | 4 | 8 | 11 | 35 | 33 |
| UEMOA | 1 | 1 | 2 | 2 | 6 | 13 | 22 | 31 | 27 | 40 | 56 |

Source : BCEAO, juillet 2019

Il ressort que le pays était aligné à la moyenne UEMOA. Sur 10 ans, le nombre de points de service a augmenté de 55 fois par rapport à 2008.

Graphique 2 : Evolution du taux de pénétration démographique des services financiers dans l'UEMOA, de 2008 à 2018.



Source : Réalisé à partir des données de la BCEAO, juillet 2019.

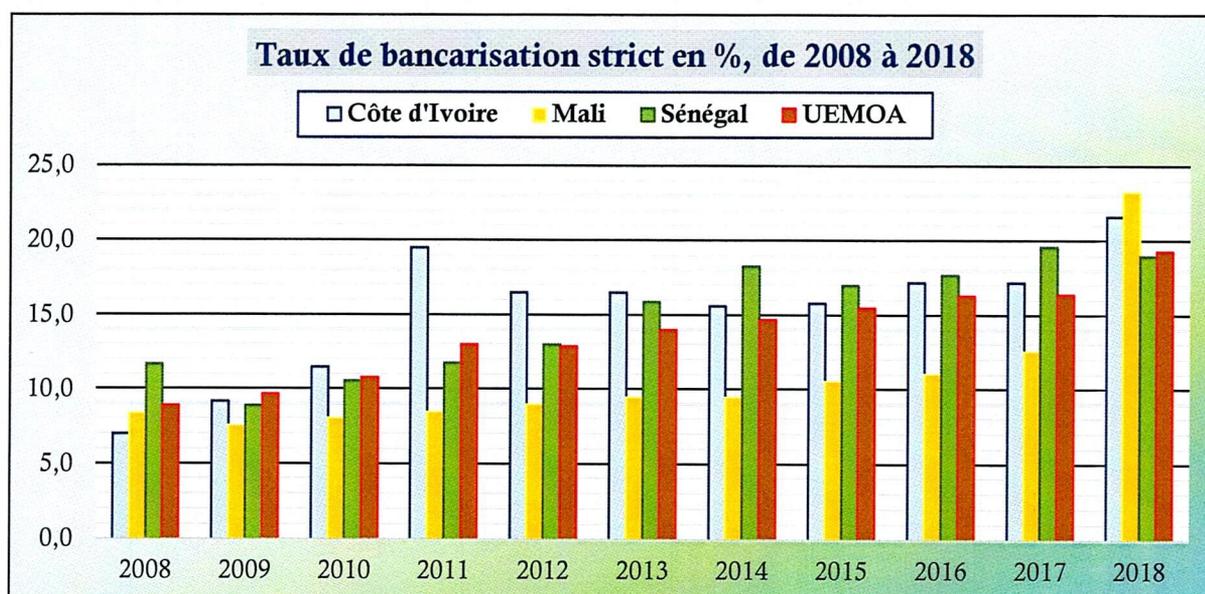
b.2. Taux de bancarisation strict (TBS) :

Il mesure le pourcentage de la population adulte détenant un compte dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne et le Trésor.

Tableau 3 : Taux de Bancharisation strict (TBS), en %.

| Taux de bancharisation strict (TBS) en % | | | | | | | | | | | |
|--|------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Année | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
| Bénin | 18,4 | 19,6 | 21,6 | 22,6 | 23,2 | 25,4 | 26,3 | 26,4 | 26,7 | 20,9 | 22,5 |
| Burkina | 6,3 | 10,9 | 13,0 | 12,8 | 14,7 | 15,4 | 16,9 | 19,8 | 21,0 | 21,0 | 21,3 |
| Côte d'Ivoire | 7,0 | 9,2 | 11,5 | 19,5 | 16,5 | 16,5 | 15,6 | 15,8 | 17,2 | 17,2 | 21,6 |
| Guinée-Bissau | 2,8 | 3,5 | 3,8 | 3,7 | 4,6 | 5,8 | 6,9 | 8,6 | 10,7 | 10,4 | 10,8 |
| Mali | 8,4 | 7,6 | 8,1 | 8,5 | 9,0 | 9,5 | 9,5 | 10,6 | 11,1 | 12,6 | 23,3 |
| Niger | 1,4 | 1,9 | 1,8 | 2,2 | 2,8 | 3,4 | 4,4 | 5,5 | 5,8 | 5,6 | 5,8 |
| Sénégal | 11,7 | 8,9 | 10,6 | 11,8 | 13,0 | 15,9 | 18,3 | 17,0 | 17,7 | 19,6 | 19,0 |
| Togo | 22,5 | 20,8 | 17,1 | 17,3 | 17,2 | 18,6 | 20,4 | 21,0 | 21,4 | 24,3 | 26,8 |
| UEMOA | 8,9 | 9,7 | 10,8 | 13,0 | 12,9 | 14,0 | 14,7 | 15,5 | 16,3 | 16,4 | 19,3 |

Source : BCEAO, juillet 2019

Graphique 3 : Evolution du taux de bancharisation strict en %, de 2008 à 2018.

Source : Réalisé à partir des données de la BCEAO, juillet 2019.

Le pays a connu une forte progression en 2018, se hissant à la 2^{ème} place derrière le Togo. Cela peut s'expliquer par l'émergence d'une classe moyenne bourgeoise, l'assouplissement des procédures bancaires et surtout la concurrence entre les établissements financiers dans la quête de portefeuille.

Nous finissons ce paragraphe avec un dernier secteur, et pas des moindres, celui de l'informel. Le secteur informel comprend toutes les activités menées en dehors du système fiscal et légal, sur lesquelles l'Etat ne dispose pas d'informations statistiques fiables.

Au Mali le secteur informel occupe une place importante dans la vie économique et sociale, il engendre des milliards et fait vivre plus de 8 ménages sur 10 dans le district.

Selon les statistiques, 2 à 3 millions de maliens exerceraient dans le secteur informel et cela dans tous les domaines d'activité primaire, secondaire et tertiaire. Les flux financiers générés par l'informel s'élèvent à plus de sept (7) milliards par an, révèle un ancien chef de centre des impôts d'une commune de Bamako. Cette manne financière profite moins à l'économie du pays qui peine à maîtriser les flux financiers issus de l'informel.

Section 2 : Principaux agrégats du pays

L'économie est décrite en chiffres à travers 2 principaux indicateurs : l'IDH et le PIB.

Paragraphe 1 : Indice de Développement Humain

Le Mali a été classé dans la catégorie des pays à faible niveau de développement humain avec un indice de développement humain (IDH) de **0,43** et placé au rang 182 sur 189 pays¹⁶.

Cet indicateur est un indice statistique composite pour évaluer le taux de développement humain des pays du monde. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) définit ainsi l'IDH : "L'indicateur de développement humain mesure le niveau moyen auquel se trouve un pays donné selon trois critères essentiels du développement humain : longévité, instruction et conditions de vie."

L'IDH du Mali est inférieur à la moyenne pour les pays du groupe de Développement Humain faible, et en dessous de la moyenne de 0,523 pour les pays d'Afrique subsaharienne. La pauvreté est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain.

Paragraphe 2 : Produit Intérieur Brut

Le produit intérieur brut nominal du Mali est passé de 6 541 milliards en 2013 à 9 561 milliards de francs CFA en 2018, soit une croissance de 47% sur la période. Cette évolution est le fruit de l'effort des autorités maliennes dans les différents secteurs pour relancer l'économie. Les tableaux suivants donnent son évolution et sa décomposition par secteur.

Tableau 4 : Evolution du PIB malien de 2013 à 2018

| Année | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|----------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| PIB (en milliards de FCFA) | 6 541 | 7 093 | 7 748 | 8 302 | 8 928 | 9 561 |

Source : *INSTAT, Annuaire statistique 2018*.

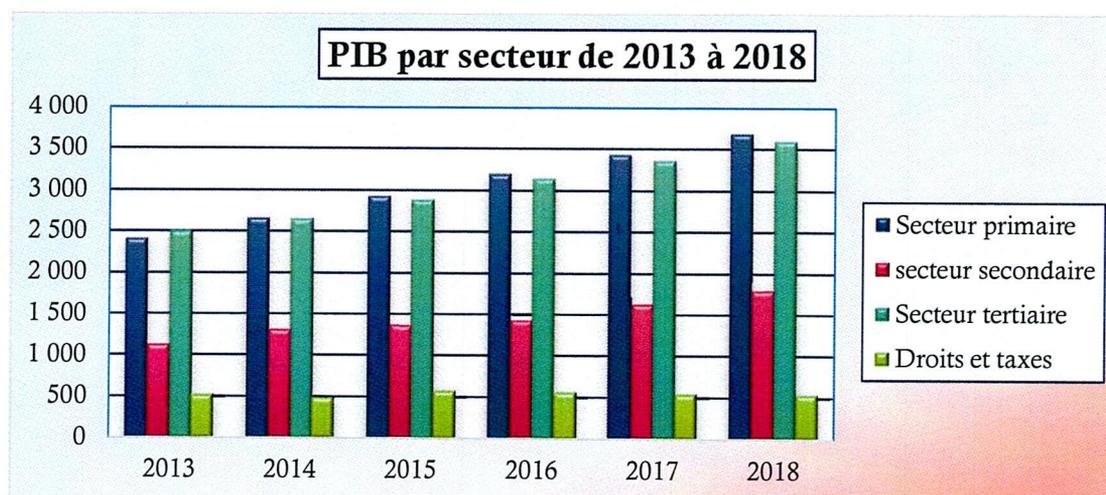
Il faut noter que le PIB par tête a atteint 493 922 FCFA en 2018. Sur la période 2013-2018, il a augmenté en moyenne de 4,9 % par an.

¹⁶ PNUD, Rapport *Indices et indicateurs de développement humain*, 2018.

Tableau 5 : PIB par secteur d'activité du Mali, de 2013 à 2018.

| | | Années | | | | | |
|-----------|----------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
| Secteurs | en milliards de FCFA | | | | | | |
| | Secteur primaire | 2 404 | 2 657 | 2 923 | 3 188 | 3 423 | 3 682 |
| | secteur secondaire | 1 124 | 1 304 | 1 363 | 1 427 | 1 617 | 1 792 |
| | Secteur tertiaire | 2 503 | 2 646 | 2 887 | 3 141 | 3 352 | 3 581 |
| | Droits et taxes | 510 | 486 | 574 | 554 | 534 | 536 |
| PIB Total | | 6 541 | 7 093 | 7 747 | 8 309 | 8 926 | 9 591 |

Source : INSTAT, Comptes nationaux 2018.

Graphique 4 : PIB par secteur d'activité du Mali, de 2013 à 2018.

Source : Réalisé à partir des données de l'INSTAT, Comptes nationaux 2018.

Voilà présenté l'environnement économique du Mali. La valeur assurable est assez vaste et est de toute évidence sous-exploitée par les acteurs de l'industrie des assurances. Le chapitre suivant donne une idée de l'exploitation des compagnies maliennes et du paysage assuranciel de façon générale.

CHAPITRE II : LE MARCHÉ MALIEN DE L'ASSURANCE

Les métropoles européennes, soucieuses d'assurer la sauvegarde de leurs investissements en Afrique, y ont établi des compagnies d'assurance sous forme d'agences ou de succursales. A l'orée des indépendances dans les années 1959, des échanges entre l'ancienne puissance coloniale, à travers la Direction des Assurances de France, et les représentants des pays de la zone franc ont permis de mettre en place les premiers textes relatifs au secteur de l'assurance en Afrique francophone.

L'Etat malien, après son indépendance et par Ordonnance N°3/CMLN du 05 février 1969, a connu sa première société de droit national en matière d'assurance et de réassurance. La Caisse Centrale de Réassurance a pris la dénomination de Caisse Nationale d'Assurance et de Réassurance (CNAR) habilitée à effectuer des opérations d'assurances directes et de réassurance.

Section 1 : L'activité d'assurance au Mali

Cette section décrit le cadre structurel et conjoncturel du marché malien de l'assurance.

Paragraphe 1 : Aperçu du marché

Le marché malien des assurances est loin d'être à la hauteur de son potentiel. Le marché est de taille limitée, si l'on se base sur les indicateurs les plus courants (le volume des primes, le taux de pénétration et la densité), non seulement par rapport aux normes internationales, mais aussi par comparaison aux pays de la sous-région. Le faible pouvoir d'achat, la faiblesse de la culture d'assurance, la mauvaise réputation des assureurs etc., font que l'assurance est très souvent reléguée au rang des dépenses secondaires, réservée aux privilégiés. Malgré les contraintes économiques et les facteurs socio-culturels, le secteur connaît tout de même une croissance soutenue depuis plusieurs années.

La réglementation et le contrôle des assurances au Mali sont régis par la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA)¹⁷ à l'échelle régionale, organe communautaire de l'industrie des assurances de la zone Franc, instituée le 10 juillet 1992 à Yaoundé. Cette organisation travaille à promouvoir le bon fonctionnement des sociétés et agences d'assurances présentes dans les Etats membres, à travers l'harmonisation des législations et réglementations nationales, la coordination de l'exercice du contrôle des

¹⁷ Les Etats membres sont : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo

entreprises et la coordination de la formation des cadres d'assurances. L'adhésion du Mali à la Conférence lui procure l'avantage de formuler et maintenir une réglementation efficace des assurances. Cela exige des compétences spécialisées qui ne sont pas disponibles dans la même mesure sur tous les marchés, particulièrement au Mali qui ne compte presque pas d'actuares. Ainsi, la prescription de règles claires pour le calcul des réserves et des marges de solvabilité contribue à assurer la stabilité du secteur.

Conscients de sa faible productivité, les principaux acteurs de l'assurance au Mali ont réfléchi sur les voies et moyens aptes à favoriser la construction d'une industrie des assurances pourvoyeuse de sécurité, pour les entreprises, les ménages et partenaires de l'Etat dans le financement de sa politique économique. En juillet 2017, le ministère de l'économie et des finances, en collaboration avec le Comité des Compagnies d'Assurances du Mali et l'Association Professionnelle des Assureurs Conseils du Mali (APACM) a organisé les premiers états généraux de l'assurance au Mali avec comme thème général : « *Quelle assurance pour accompagner le développement économique et social du Mali ?* ». Ces états généraux devaient permettre de diagnostiquer et de résoudre les problèmes qui entravent le décollage de l'assurance au Mali, à travers un dialogue constructif entre les autorités de régulation, les entreprises d'assurances, les intermédiaires d'assurances, les experts techniques et juridiques qui concourent au règlement des sinistres, les acteurs du marché financier, l'administration publique et plus généralement toutes les parties prenantes au développement du secteur. Un plan d'actions triennal de mise en œuvre des résolutions issues des états généraux, s'étalant de 2019 à 2021, a été élaboré en vue d'une exécution efficace desdites résolutions.

Ces entités qui animent le secteur sont présentées dans le paragraphe suivant.

Paragraphe 2 : Les acteurs du marché

Sur le marché, on retrouve les compagnies Vie et IARD, les sociétés de courtage d'assurance, les agences générales, les mandataires non-salariés, les conseillers Vie... Le Mali n'a aucune compagnie de réassurance professionnelle basée sur son territoire, avec toutes les contraintes et limites que cela pose pour une couverture optimale des risques du pays. Deux sociétés (Assurances Bleues-CNAR et SABUNYUMAN) font des acceptations mais leur réassurance est essentiellement passive.

I. L'autorité de contrôle :

La tutelle est le Ministère de l'Economie et des Finances à travers la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DNTCP). Le contrôle est effectué par la

Direction Nationale des Assurances (DNA) du Mali qui est une Division de la DNTCP. Cette Direction a été créée par l'Ordonnance n°030/P-RM du 04 mars 2002.

La division assure le relais de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA), organe régulateur de la CIMA chargée du contrôle des sociétés, de la surveillance et de l'organisation des marchés nationaux.

La Division des Assurances est chargée de :

- entretenir des relations avec les organismes étranger du secteur des assurances ;
- organiser la formation dans le domaine des assurances en rapport avec les compagnies d'assurance dans le cadre des activités de l'Institut Internationale de Yaoundé ;
- assurer les véhicules de l'Etat ;
- analyser les dossiers des sinistres et suivre les contentieux relatifs aux accidents causés par les véhicules de l'Etat.

La Division des Assurances est composée de trois (3) sections. Elle est dirigée par un Chef de Division, assisté de ses agents qui forment le corps des commissaires contrôleurs. La Division des Assurances procède entre autres, à la délivrance des cartes professionnelles et au le contrôle des intermédiaires du marché pour assainir davantage le secteur.

II. Associations professionnelles :

Le Comité des Compagnies d'Assurances du Mali (CCAM) est l'interlocuteur des sociétés auprès des pouvoirs publics dans toutes les circonstances où l'action commune est nécessaire. Chargé de promouvoir l'assurance et de sauvegarder l'intérêt des compagnies, le comité œuvre pour l'établissement et le maintien des rapports de fraternité, de loyauté et d'éthique professionnelle entre elles. Il est le relais de Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines (FANAF). Soucieux de la diligence dans le règlement des sinistres, surtout matériels, le comité a mis en place depuis 2012, une Convention pour l'Indemnisation Rapide des Assurés (CIRA). L'adhésion à la Convention est obligatoire pour toute société membre du CCAM pratiquant la branche Automobile. Elle vise à accélérer les processus de prise en charge directe des assurés et la célérité dans les recours inter compagnies. La gestion technique de la Convention IRA est confiée à une Commission d'Application et de Suivi. La commission est chargée également d'arbitrer tous les conflits nés à l'occasion de l'application ou de l'interprétation de la Convention IRA. La Convention IRA a permis à beaucoup de compagnies le recouvrement diligent

des montants de recours et d'assister en amont, beaucoup d'assurés en leur facilitant l'accès à leurs dus.

On note également l'Association Professionnelle des Assureurs Conseils du Mali (APACM) et la Fédération Interafricaine des Assureurs Conseils (FIAC) créée à Bamako en 2005.

III. Les compagnies d'assurance :

Le marché malien se composait de douze (12) sociétés en 2018. Neuf (9) sociétés IARD ont exercé sur le marché : les Assurances Bleues (CNAR), les Assurances LAFIA S.A., la compagnie d'assurance et de réassurance SABU NYUMAN, ALLIANZ Mali Assurances, SAHAM Assurances Mali, la Nouvelle Alliance d'Assurance (NALLIAS S.A.), NSIA Assurances Mali, SUNU Assurances Mali et ATLANTIQUE Assurances Mali (AAM). Trois (3) sociétés exploitaient la catégorie Vie : la SONAVIE, NSIA Vie et SAHAM Vie.

La CIMA, à travers la CRCA, a donné son avis favorable à la demande d'agrément de la toute première société de micro assurance, dénommée "CIF ASSURANCES VIE MALI" qui a commencé ses activités en fin 2018.

Elles ont produit un chiffre d'affaires de 48 224 milliards de francs CFA en 2018¹⁸, une progression de 7% par rapport à 2017. La progression était plus accentuée en Vie (28%) qu'en IARD (2%) par rapport à l'exercice 2017. Les sociétés leaders étaient SAHAM Assurances en IARD et SONAVIE en Vie. L'effectif cumulé des compagnies maliennes était de 370¹⁹ en 2018 dont 35% (130) de cadres.

IV. Le réseau de distribution :

La taille du marché malien contraste fortement avec le nombre d'intermédiaires y opérant. On y dénombre une trentaine de courtiers agréés, plus de 190 agents généraux et agents mandataires / conseillers Vie. A ce nombre, il faut ajouter les agents de banques habilités à présenter des produits de bancassurance. On dénote généralement une absence d'organisation et un manque de formation au niveau de ces corporations, toutes choses qui sont de nature à influencer la qualité de la prestation des entreprises d'assurance. La Direction Nationale des Assurances organise régulièrement des séminaires de formation afin renforcer les capacités desdits intermédiaires et dans l'optique leur faire respecter les dispositions du Code CIMA relatives à la comptabilité des intermédiaires d'assurances.

¹⁸ Division des Assurances, Rapport annuel du marché, 2018.

¹⁹ FANAF, Annuaire, 27^e édition.

D'autres corps de métiers interviennent sur le marché malien de l'assurance. Il s'agit entre autres des experts maritimes, des experts automobiles, des experts médicaux et les avocats dont le rôle est primordial dans la procédure d'indemnisation des victimes.

Section 2 : L'exploitation et les offres de produits

Il s'agit ici d'apprécier la productivité du secteur et les produits généralement présentés aux assurables maliens.

Paragraphe 1 : Les chiffres du marché

La part de l'assurance dans l'économie nationale est relativement faible. Le secteur est toutefois en croissance depuis quelques années. Les primes émises en 2018 ont représenté près de 3,7% de part de marché de la zone FANAF et près de 6% en zone UEMOA, d'après le rapport annuel de la FANAF. Nous les étudierons dans cette section, ainsi que les charges de sinistre, les produits financiers et les résultats d'exploitation.

I. Les émissions de primes

En 2018, le chiffre d'affaires du marché a été de 1,05 fois celui de 2010. La croissance est très importante en Vie, 159%, alors que la production IARD a augmenté de 94% par rapport à 2010. Les compagnies détenant les plus grandes parts de marché ont toujours été SAHAM Assurances en Non Vie et SONAVIE en Vie. Les branches dominantes demeurent l'automobile en IARD et les Assurances collectives en Vie.

Tableau 6 : Primes émises par compagnie sur la période 2010-2018 ; (en millions de FCFA).

| Sociétés | Exercices | | | | | | | | |
|--------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
| ASS. BLEUES | 2 292 | 2 459 | 2 207 | 2 357 | 3 022 | 3 589 | 4 761 | 5 284 | 5 383 |
| SABU NYUMAN | 2 679 | 2 774 | 2 504 | 2 586 | 2 086 | 2 237 | 3 207 | 3 886 | 4 230 |
| LAFIA | 3 057 | 3 144 | 3 108 | 3 520 | 4 361 | 4 280 | 4 139 | 4 177 | 4 555 |
| SAHAM | 6 366 | 6 565 | 8 403 | 7 814 | 6 907 | 9 244 | 10 075 | 10 208 | 10 121 |
| ALLIANZ | 3 918 | 4 264 | 3 960 | 3 835 | 3 651 | 2 828 | 4 144 | 4 230 | 4 430 |
| NALLIAS | 1 116 | 1 669 | 2 017 | 2 408 | 2 286 | 2 793 | 2 842 | 3 577 | 3 566 |
| NSIA_IARD | | 955 | 1 555 | 1 349 | 2 074 | 1 751 | 1 613 | 2 220 | 984 |
| SUNU | | | | 527 | 770 | 1 577 | 1 725 | 1 865 | 2 203 |
| AAM | | | | | | | | 1 466 | 2 290 |
| NON VIE (1) | 19 428 | 21 830 | 23 754 | 24 396 | 25 157 | 28 299 | 32 506 | 36 913 | 37 762 |
| SONAVIE | 2 938 | 3 052 | 3 129 | 3 002 | 3 188 | 4 035 | 4 408 | 4 006 | 4 734 |
| NSIA-VIE | 1 067 | 3 073 | 2 126 | 1 835 | 4 113 | 1 982 | 3 146 | 1 989 | 1 969 |
| SAHAM VIE | | | | 372 | 515 | 848 | 1 409 | 2 141 | 3 686 |
| VIE (2) | 4 005 | 6 125 | 5 255 | 5 209 | 7 816 | 6 865 | 8 963 | 8 136 | 10 389 |
| TOTAL (1+2) | 23 433 | 27 955 | 29 009 | 29 605 | 32 973 | 35 164 | 41 469 | 45 049 | 48 151 |

Source : Réalisé à partir des rapports annuels du marché de la DNA.

II. Les charges de sinistres et les prestations échues :

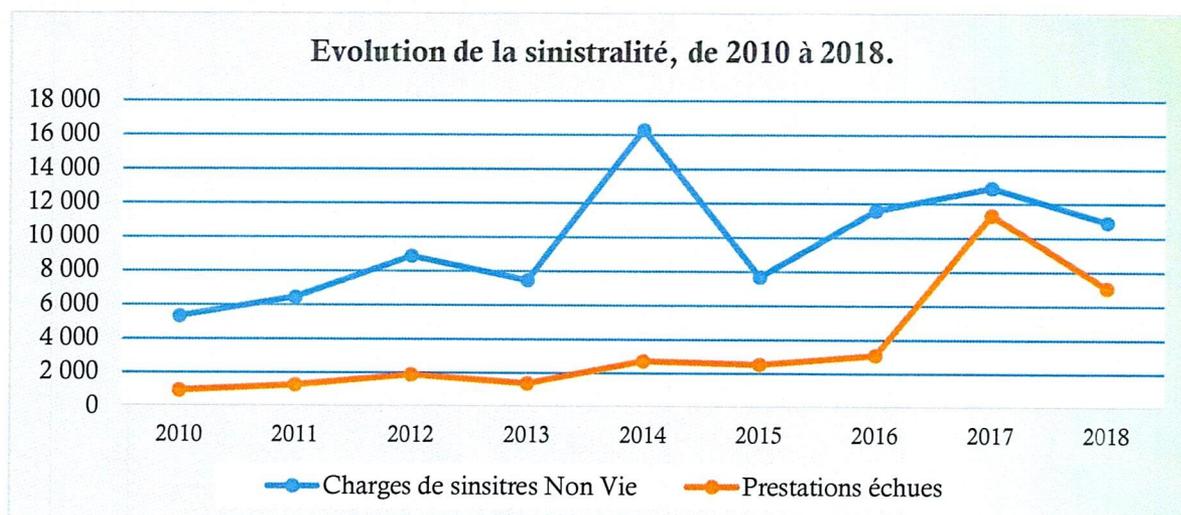
Les sinistres représentaient 29% des primes émises Non Vie et 67% des émissions en Vie à la clôture de l'exercice 2018. Sur la période, si la sinistralité semble maîtrisée en IARD, elle a été très importante en 2017 (139%) en Vie.

Tableau 7 : Charges de sinistres et Prestations échues du marché malien de 2010 à 2018.

| En millions de FCFA | Exercices | | | | | | | | |
|-------------------------------------|-----------|-------|-------|-------|--------|-------|--------|--------|--------|
| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
| Charges de sinistres Non Vie | 5 334 | 6 460 | 8 880 | 7 474 | 16 303 | 7 686 | 11 572 | 12 909 | 10 890 |
| Prestations échues | 925 | 1 262 | 1 873 | 1 366 | 2 701 | 2 511 | 3 047 | 11 301 | 7 011 |

Source : Réalisé à partir des rapports annuels de la DNA.

Graphique 5 : Evolution de la sinistralité Vie et Non Vie de 2010 à 2018.



Source : Réalisé à partir des rapports annuels de la DNA.

III. Résultats d'exploitation

Les résultats d'exploitation sur 3 exercices sont bénéficiaires en Non Vie et de façon croissante. En Vie, seule SAHAM Vie a réalisé un résultat bénéficiaire en 2018. La branche Vie a affiché une perte 1 897 millions de FCFA.

Tableau 8 : Résultat net d'exploitation en IARD, 2016-2018.

| Rubriques (en millions de FCFA) | Non Vie | | |
|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 |
| Résultat brut | 6 822 | 8 702 | 9 709 |
| Solde de Réassurance | -3 421 | -4 766 | -5 018 |
| Résultat Net | 3 401 | 3 936 | 4 691 |

Source : Rapport annuel 2018 de la DNA.

Ces chiffres témoignent de la faible rentabilité de l'industrie des assurances au Mali. A l'instar des assureurs de la sous-région, les principales difficultés dans la gestion des compagnies maliennes résident dans la maîtrise des frais de gestion et la promptitude dans le règlement des dossiers sinistres. Elles influencent négativement les ratios combinés et nuisent à l'image du secteur. Toutes choses qui freinent l'essor de l'industrie. Des progrès notables ont été faits mais ils restent insuffisants pour que le secteur joue pleinement son rôle social et économique.

L'activité d'assurance a la particularité de proposer des produits assez homogènes. La quête de portefeuille pousse les assureurs à faire preuve de créativité pour se démarquer de la concurrence en innovant constamment. Mais faut-il le noter, les contraintes techniques et réglementaires (statistiques, tarification, indemnisation, visa des autorités...) associées au caractère anxiogène de l'assurance (couverture de risques redoutés) rendent délicate la conception des garanties des contrats. Nous allons passer brièvement en revue les offres de produits proposées par les assureurs maliens à la population assurable.

Paragraphe 2 : Les garanties offertes

Les souscriptions se font en assurance dans le but de préserver le patrimoine (Assurances Dommages) ou la personne de l'assuré dans son intégrité physique et/ou ses chances de survie ou de décès prématuré (Assurances de personnes).

I. Les garanties en Assurances Dommages

Les plus notoires sont les assurances obligatoires, l'assurance de la Responsabilité Civile automobile et l'assurance des facultés à l'importation.

1. Assurance automobile :

L'assurance automobile occupe la première place des produits d'assurance. Elle représentait précisément 39% du chiffre d'affaires Non vie généré en 2018.

Au Mali, deux textes encadrent l'assurance automobile. Il s'agit de la loi *n°68-11/AN-RM du 17 février 1968* et son décret d'application *n°82 PG-RM du 18 mai 1968* et, bien sûr, le livre II du code CIMA. Le tarif minimal de l'assurance responsabilité civile automobile a été fixé par *Arrêté n° 0251/MEF-SG du 10 février 2006* et le *Tarif pool de coassurance TPV Mali du 10 mars 2016*.

La méconnaissance de la garantie Responsabilité Civile Automobile et la lenteur dans l'instruction et le règlement des sinistres automobiles accentuent la mauvaise perception des compagnies par les assurables.

La principale garantie, la Responsabilité Civile (RC), est obligatoire pour tous les véhicules terrestres à moteur (VTM), à l'exception des trains et tramways qui demeurent prioritaires sur leurs voies. Tout détenteur (ou personne ayant la garde) de VTM y est assujettie à l'exception de l'Etat. Les assureurs proposent également des garanties complémentaires classiques que sont : les garanties Dommages (Tous accidents, Tierce complète, Bris de glace, Incendie, Vol), la garantie Individuelle Personnes Transportées, la garantie Assistance-Remorquage...

Il convient de noter que les véhicules destinés au Transport Public des Voyageurs (catégorie 4) étaient gérés par le Pool de coassurance TPV, qui a malheureusement suspendu ses activités en 2018. Par ailleurs, le pays peine à rendre opérationnelle le Fonds de Garantie Automobile dont le projet date de plusieurs années.

2. Assurance Transports :

L'activité commerciale très développée et le nombre limité d'industries locales de transformation de matières premières accentue le volume des importations à destination du pays. L'assurance des facultés à l'importation génère beaucoup de primes, à la suite de la *loi 81/87 AN RM 15/08/81* qui rend obligatoire cette assurance.

3. Assurance des Risques d'Entreprises – Risques Divers :

On y retrouve les plusieurs produits :

- ✓ la Globale Dommages, la Globale de banque, les Multirisques Habitation, les Multirisques Professionnelle qui sont des packages destinés aux particuliers et aux entreprises. La garantie de base demeure l'incendie et les risques annexes. Ces risques ont constitué 20% du portefeuille des compagnies IARD en 2018 ;
- ✓ la Maladie pour les particuliers, les groupes d'individus, les entreprises, s'avère un produit très demandé sur le marché eu égard aux dépenses de santé et en dépit des régimes de couvertures sociales (AMO, RAMED...). La branche Maladie est souvent déficitaire. Ses résultats sont couplés à ceux de l'Individuelle Accidents Corporels et l'Assistance Voyage ;
- ✓ l'assurance Construction est adossée à un secteur qui pèse près de 600 milliards de FCFA²⁰ dans un pays en manque d'infrastructures adéquates. La *loi 93-065 du 15-09-93* qui régit la profession d'entrepreneur de Bâtiments-Travaux Publics ne précise pas clairement si la RC décennale est obligatoire.

²⁰ <https://maliactu.info/economie/>

II. Les garanties en Assurances de personnes

Les branches pratiquées par les trois sociétés Vie au Mali sont, comme partout ailleurs la branche Individuelle et la branche Collective. On y retrouve les contrats en cas de vie et/ou décès des particuliers et des entreprises. Les garanties « Accidents » eu égard au mode de gestion par répartition sont du ressort des compagnies Non Vie.

1. Assurances Individuelles :

Une gamme complète de produits est disponible sur le marché. Les garanties portent sur des contrats en cas de vie (retraite complémentaire), en cas de décès (prévoyance) ou les deux (rente éducation mixte), sans oublier les contrats d'épargne. La compagnie leader SONAVIE propose à cet effet des produits comme « *JIGIDAF*A » (plan de retraite à cotisations définies avec une garantie décès optionnelle) ou « *DENWSININIESIGI* » (épargne et assurance vie destinée à préparer des enfants sous forme de rente éducation).

2. Assurances collectives :

Elles constituent la branche dominante avec 64% de parts de marché en 2018. Les principaux contrats sont :

- ✓ Les contrats « Retraite complémentaire groupe » ;
- ✓ Les contrats « Prévoyance groupe » ;
- ✓ Les contrats « Décès Emprunteur », en partenariat avec les établissements financiers et couplés d'une garantie « Perte d'emploi » ;
- ✓ Les contrats « Indemnités de Fin de Carrière » qui représentent une manne financière conséquente et dont la défiscalisation tarde à opérer.

Les provisions mathématiques (PM) consolidées de l'ensemble des compagnies vie se sont élevées à 18 727 milliards pour l'exercice 2018.

Cette première partie de notre étude dépeint une économie en croissance, qui a fait preuve de résilience malgré une crise sécuritaire et une instabilité politico-sociale et dotée d'un potentiel de développement très conséquent. Plusieurs défis sont cependant à relever au rang desquels l'industrialisation, l'électrification, les infrastructures, l'éducation et la formation ... Cela nécessite de gros investissements, tant du public que du privé.

L'assurance qui doit être le support privilégié de financement tarde à décoller véritablement. Le constat est très amer en Vie, normalement pourvoyeur de ressources à longues durées. Les performances respectives des deux secteurs ne semblent pleinement profiter à aucun des deux. La dernière partie de cette étude est consacrée à ce volet. Il s'agira d'analyser la dépendance de l'assurance au développement de l'économie et/ou inversement. Ce qui nous amènera à identifier les maux freinent l'essor du secteur malien des assurances et à proposer des solutions à cette faible performance.

**DEUXIÈME PARTIE : ÉCONOMIE ET ASSURANCE -
RELATIONS**

Dans cette seconde partie, il est question de présenter les liens qui existent entre économie et assurance (Chapitre III) puis d'identifier les obstacles au développement du marché malien afin de suggérer quelques pistes pour inverser la tendance (Chapitre IV).

CHAPITRE III : LIENS D'INTERDEPENDANCE

La situation de l'assurance au Mali n'est pas reluisante. Le marché a connu sa première compagnie de droit national en 1969. Il a par la suite connu un essor avec la naissance d'autres compagnies locales (Assurances LAFIA depuis 1983) et l'arrivée des multinationales sur le marché. Les textes et réformes entrepris par la tutelle pour promouvoir le secteur et améliorer les conditions d'exercice de la profession n'ont pas apporté un développement optimal du marché. Quelques avancées notables sont observées en ce qui concerne le chiffre d'affaires, le développement et la diversification des produits, les règles de gestion des compagnies, la professionnalisation des réseaux de distribution... Mais le secteur souffre encore de plusieurs insuffisances et les résultats ne sont pas à hauteur de souhait, compte tenu de l'environnement économique et comparativement aux pays voisins. Le diagnostic de l'économie malienne au premier chapitre montre à suffisance le potentiel et les perspectives d'essor du marché malien de l'assurance.

Ce chapitre nous édifie sur la corrélation entre l'assurance et les secteurs de l'économie ainsi que leurs interactions.

Section 1 : Place de l'assurance au sein de l'économie

L'assurance est une branche de l'économie, mieux, elle est en une branche majeure. Elle est logée au secteur tertiaire, au rang des établissements financiers à l'instar des banques et instituts de microfinance. Si ces derniers jouissent d'une notoriété plus grande que l'assurance, la place et le rôle de cette dernière dans le tissu économique sont d'une extrême importance. Ils seront appréhendés aux niveaux micro et macroéconomique.

Paragraphe 1 : l'assurance au niveau microéconomique

L'assurance joue un rôle de premier ordre dans la prévention, la protection et surtout la résilience des agents économiques. L'assurance crée une solidarité invisible entre les agents, en les reliant dans le temps et dans l'espace autour du concept de solidarité par le biais du principe fondamental de mutualisation.

Elle permet aux ménages de réduire la variabilité de leurs richesses en conférant la certitude de faire face aux dépenses imprévues, quels que soit leurs coûts : se reloger après un incendie ou une inondation, subvenir à ses dépenses de santé après un accident, racheter ses marchandises après les avoir perdues dans un naufrage... Elle leur permet également

de faire de la prévoyance ou de se constituer une épargne solide en complément du régime de sécurité sociale, permettant ainsi des revenus plus conséquents dans les vieux jours ou mettant à l'abri leurs familles en cas de décès prématuré grâce au capital ou aux rentes à servir aux bénéficiaires. La gestion financière s'en trouve stabilisée grâce à une prime fixe (annuelle ou périodique) à la place d'une réserve dont le montant optimum est difficile à déterminer.

Les assureurs permettent aux entreprises d'entreprendre en ayant une mesure du risque. La prime pure calculée sur une base actuarielle reflète le degré de fréquence et gravité d'un risque. L'assurance peut ainsi contribuer à récompenser (réductions) les mesures et les comportements de nature à réduire le risque (prévention et protection). Sa grande utilité provient sans doute de sa forte capacité de collecte et de mobilisation de l'épargne, gage de financement et stimulant de la consommation.

En somme, un faible et inégal développement du secteur de l'assurance, notamment dans les services offerts aux entreprises, augmenterait l'incertitude sur les décisions économiques qui seront prises par les individus et les entreprises. Il constituerait dans une certaine mesure, un obstacle à l'activité économique car en l'absence d'assurance, une part importante de l'activité économique serait inexistante (*Ward et Zurbruegg, 2000*).

Paragraphe 2 : l'assurance au niveau macroéconomique

L'importance de ce secteur dans le processus de développement d'un pays a été admise depuis la première session de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), en 1964. Un solide secteur de l'assurance est une caractéristique essentielle d'un système économique performant, car il contribue à la croissance économique et favorise l'emploi.

Le cycle de production inversé de l'activité d'assurance induit que les assureurs détiennent d'importantes sommes pour une période plus ou moins longue. La réglementation les oblige à constituer des provisions techniques et à représenter leurs engagements contractés envers les assurés par des actifs. Ce système permet aux assureurs de participer à la formation du capital financier en souscrivant à des emprunts obligataires, des actions, en faisant des dépôts à terme, en investissant dans l'immobilier..., suivant les limites fixées par le législateur CIMA²¹. Par ailleurs, les contrats « Décès Emprunteur » et

²¹ Article 335-1 du Code CIMA

« Perte d'emploi » sont les garanties des prêts accordés par les banques. Tout cela contribue à la création de la richesse au sein de l'économie.

La santé est aujourd'hui considérée comme un levier de croissance économique, notamment car elle développe les « capacités » des individus à participer à la vie économique. L'assurance médicale constitue un élément important dans toutes les politiques de développement. Même dans les pays où l'assurance sociale est développée, les contrats d'assurance privée sont souscrits en complément des régimes sociaux.

L'assurance est considérée comme segment stable de l'économie, à l'abri du phénomène de panique assurancielle. Ceci en raison notamment :

- de la durée plus longue des actifs et des passifs ;
- l'absence de liquidités des passifs ;
- les coûts afférents à la liquidation prématurée des contrats d'assurance vie les rendant moins liquides ;
- le manque d'alternative pour les produits d'assurance non vie et vie.

Toutefois, le phénomène de la bancassurance se traduisant par l'assimilation des produits de type épargne bancaire par les entreprises d'assurance vie et les liens grandissant entre les banques et les assurances en augmente le risque²². Mais les assureurs, qui ont pour mission fondamentale d'évaluer, d'anticiper et de gérer les risques sur le long terme, sont des acteurs éminents du développement soutenable, à la fois dans sa dimension économique, sociale et environnementale²³.

En définitive, l'importance du secteur des assurances dans le processus de développement d'un pays n'est plus à démontrer. Partout dans le monde, l'assurance favorise l'investissement et, par conséquent, la croissance économique et l'emploi. Elle libère de la peur de financer sur fonds propres d'éventuelles pertes matérielles et immatérielles. Les assureurs disposent de nombreux outils pour gérer les risques et participent ainsi doublement au développement d'un pays : grâce à cette maîtrise des risques, les individus et les institutions disposent d'une meilleure couverture face aux aléas de la vie, la gestion de l'épargne dégagée par le versement des primes d'assurance contribue au financement de l'économie.

²² ABLEGUE H., Cours CCP, mars 2020

²³ LOUISOT J.P, L'Assurance – Contribution au développement économique, Janvier 2009

Il faut toutefois noter que la relation fonctionne dans les deux sens. L'assurance ne trouvera un terrain propice qu'en présence d'institutions financières complémentaires, qui permettent d'abord la monétarisation de l'économie et la diffusion de pratiques commerciales, mais offrent aussi les moyens de la mutualisation des risques. L'assurance a également besoin de marchés financiers suffisamment élaborés et dynamiques pour allouer de manière efficace l'épargne aux différents secteurs de l'économie.

Selon l'économiste Lucas PATRIAT, dans son article "**Rôle de l'assurance dans le développement**" : « *L'impact positif de l'assurance sur le développement ne fait aucun doute. Mais le mesurer reste délicat, car la relation fonctionne dans les deux sens : le développement économique encourage celui de l'assurance, qui à son tour renforce l'économie - une sorte de cercle vertueux.*²⁴ »

La croissance économique est normalement favorable à l'assureur. Plus le PIB croît, les individus deviennent riches, risquophobes et s'assurent. C'est le cas dans les pays développés où les infrastructures, les unités industrielles, les activités commerciales servent de matière assurable aux assureurs. En outre, la libéralisation du secteur de l'assurance trouve son fondement, notamment dans les pays en voie de développement, dans la mobilisation de l'épargne pour permettre l'investissement local au profit de l'économie.

La littérature économique a démontré que la croissance économique et le développement de l'assurance étaient interdépendants, une économie sans services d'assurance serait beaucoup moins développée et stable.

Nous pouvons en déduire que l'assurance se fonde sur l'économie qui en retour la met à contribution pour se renforcer. La section suivante passe en revue les outils qui tendent à évaluer leurs interactions.

Section 2 : Mesure de l'impact de l'assurance

L'impact de l'assurance sur la croissance est difficile à évaluer parce que le rôle de l'assurance est difficile à distinguer de celui du secteur financier en général²⁵. Toutefois, l'importance de la relation causale entre le développement du secteur financier et la croissance économique a été identifiée dans la littérature économique (Patrick, 1966).

²⁴ <https://www.cairn.info/revue-techniques-financieres-etdeveloppement-2016-1-page-7.htm>

²⁵ Chang et Lee, 2012.

Paragraphe 1 : Revue des mesures du poids de l'assurance

Selon Outreville (2012), deux mesures sont couramment utilisées pour montrer l'importance relative de l'assurance dans les économies nationales :

- ❖ la densité d'assurance, calcule le volume de primes par habitant dans un pays donné ; elle indique combien chaque habitant dépense en moyenne en assurance (les comparaisons entre Etats sont affectées par les fluctuations de devises);
- ❖ le ratio de pénétration d'assurance, est le rapport des primes directes au PIB ; il montre l'importance relative du secteur des assurances dans les économies nationales et n'est pas affecté par les fluctuations de devises ; cependant, il ignore les différences qui peuvent exister selon les pays dans la conception de produits, les niveaux des prix et d'autres caractéristiques du marché.

Les analyses économétriques réalisées par différents auteurs, sur des périodes différentes, convergent vers des résultats similaires. Le calcul de l'élasticité du volume des primes par rapport au PIB donne des valeurs significativement supérieures à l'unité.

Toujours selon lui, l'assurance peut être appréciée par la mesure de son rôle financier sur l'activité macroéconomique de deux points de vue : son rôle principal associé au versement d'indemnités en cas de réalisation d'un risque et son rôle en tant qu'investisseur institutionnel lié aux provisions techniques accumulées pour le versement d'indemnités dans le futur. Ces deux aspects sont importants pour mesurer la contribution du secteur des assurances à la formation du revenu national via la création de valeur ajoutée²⁶.

Mohamed (2009) apprécie l'importance du secteur à partir d'une analyse descriptive en mettant l'accent sur la place prépondérante qu'il occupe de par ses interventions dans les différents domaines économiques, financiers et sociaux. Il évoque la question des assurances dans le domaine agricole et souligne sa nécessité du fait du potentiel agricole de plusieurs pays en voie de développement.

La situation du secteur de l'assurance a été également appréciée à travers l'analyse de certaines variables comme le nombre de sociétés évoluant dans le secteur, les différents domaines couverts, le nombre d'emplois créés, le volume des primes émises, les institutions règlementant le secteur, etc.

²⁶ OUTREVILLE J-F, Les services d'assurance : mesure de leur rôle et création de valeur ajoutée, association d'économie financière | « revue d'économie financière » ; 2012/2 n° 106 | pages 63 à 76

Paragraphe 2 : Appréciation du poids de l'assurance au Mali

Comme précédemment évoqué, plusieurs recherches ont mis en évidence la corrélation entre le taux de pénétration de l'assurance et la croissance du PIB. En analysant la situation de 77 économies avancées ou émergentes entre 1994 et 2005, Han et Coll. (2010) ont montré qu'une pénétration totale de l'assurance en hausse de 1 % se traduisait par une augmentation de 4,8 % de la croissance économique (1,7 % si l'on ne retient que l'assurance-vie). Un faible développement économique est généralement associé à un taux de pénétration de l'assurance bas – les mécanismes informels et traditionnels d'auto-assurance étant difficilement quantifiables. Mais lorsque le PIB par tête atteint entre 3 000 et 5 000 dollars, le taux de pénétration de l'assurance augmente plus vite que le PIB jusqu'à ce que le marché arrive à maturité.

I. Le taux de pénétration

La pénétration est définie comme étant la part de l'assurance dans le PIB.

$$\text{Taux de pénétration} = \frac{\text{Chiffres d'affaires des compagnies d'assurances}}{\text{PIB}}$$

Il peut également être calculé pour chaque catégorie ou type d'assurance.

II. Densité de l'assurance

C'est un indicateur qui donne une idée sur la prime d'assurance par tête. Elle est obtenue de la manière suivante :

$$\text{Densité} = \frac{\text{Primes totales émises}}{\text{Effectif de la population}}$$

Il permet d'apprécier dans le temps l'évolution de la consommation des services d'assurance au niveau d'une nation. Il sert aussi d'indicateur de comparaison entre pays. Il varie selon que l'on considère l'effectif total de la population, l'effectif de la population active ou encore l'effectif de la population assurée. On peut également faire le calcul en prenant en compte soit le total des primes ou les primes par branche d'assurance.

Pour apprécier l'existence d'une relation de court ou long terme entre le développement du secteur de l'assurance et la croissance économique, on a recours à la modélisation économétrique. Cette relation a été plus développée dans la littérature empirique que théorique (Outreville, 1990 ; Kugler, 2005, Morrissey et Al, 2005 ; etc.).

Nous n'aurons pas recours aux modèles économétriques.

III. Applications numériques

1. Taux de pénétration :

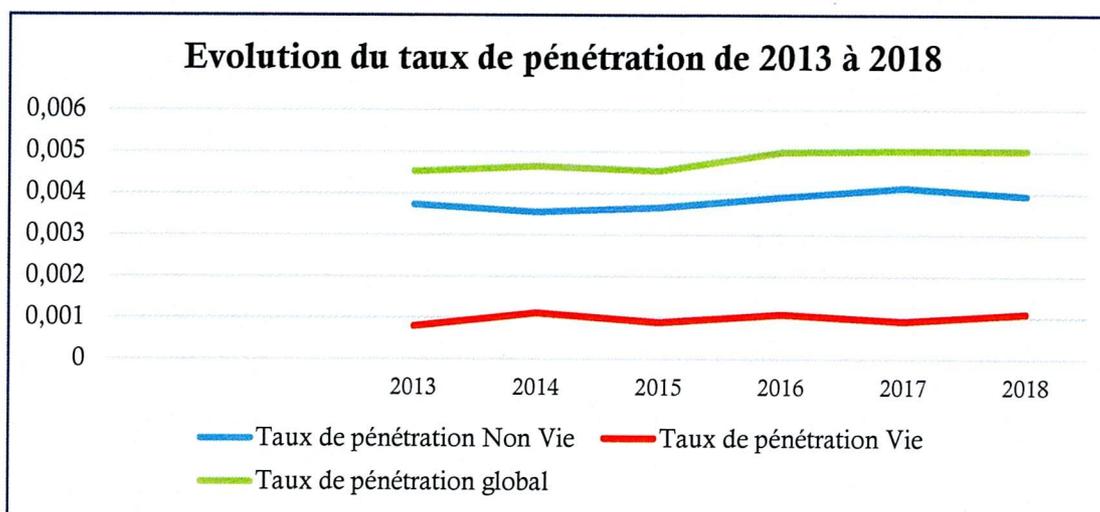
Les ratios démontrent la faiblesse du secteur des assurances au Mali. En 2018, les taux étaient de 1,15% en zone UEMOA, 1,35% en Côte d'Ivoire et 1,66% au Sénégal au moment où le Mali affichait un taux global de 0,50%.

Tableau 9 : Evolution du taux de pénétration de l'assurance au Mali de 2013 à 2018.

| Taux | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Taux de pénétration Non Vie | 0,37% | 0,35% | 0,37% | 0,39% | 0,41% | 0,39% |
| Taux de pénétration Vie | 0,08% | 0,11% | 0,09% | 0,11% | 0,09% | 0,11% |
| Taux de pénétration global | 0,45% | 0,46% | 0,45% | 0,50% | 0,50% | 0,50% |

Source : Réalisé par nous-mêmes

Graphique 6 : Evolution du taux de pénétration de l'assurance au Mali 2013 à 2018.



Source : Réalisé par nous-mêmes.

La branche Vie n'a guère dépassé 0,11% sur toute la période. Ce qui réduit considérablement la contribution de l'assurance malienne au financement économique.

2. Prime par habitant :

Le PIB par tête dépassait 492 000 FCFA en 2018. La densité a été 2480 FCFA en 2018. Sa croissance est notable mais elle reste très faible.

Tableau 10 : Prime d'assurance par habitant au Mali de 2013 à 2018, en FCFA.

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Densité non vie | 1 451 | 1 453 | 1 588 | 1 772 | 1 956 | 1 945 |
| Densité vie | 310 | 452 | 385 | 489 | 431 | 535 |
| Densité | 1 761 | 1 905 | 1 973 | 2 261 | 2 387 | 2 480 |

Source : Réalisé par nous-mêmes.

Compte tenu du nombre de compagnies, du réseau d'intermédiaires et des tarifs pratiqués, le ratio paraît relativement faible. Rapporté aux assurés, il devrait être plus conséquent. Les produits d'assurance ne semblent pas susciter beaucoup d'engouement auprès de la population.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de contre-performance du marché malien. Le dernier chapitre du document aborde nos observations sur les facteurs tendant à nuire au secteur.

CHAPITRE IV : OBSTACLES ET SUGGESTIONS

Le résultat du diagnostic effectué sur le marché laisse à désirer. Le volume des primes, le rendement, le taux de pénétration méritent que l'on s'attarde sur les éventuelles causes de situation actuelle du marché malien. Nous proposerons enfin des alternatives, jugées pertinentes, pour rehausser les performances du secteur.

Section 1 : Difficultés et contraintes pesant sur le secteur

Les facteurs que nous jugeons handicapant pour le secteur sont d'ordre structurel et conjoncturel.

Paragraphe 1 : Contraintes structurelles

Le contrôle des assurances au Mali n'est pas assuré par une Direction mais par une Division des assurances faisant partie du Trésor. Cela signifie que la prise de décision, incluant le directeur du Trésor, est ralentie. Cette structure semble également contraire au deuxième principe des Principes de Base de l'Assurance (PBA 2) de l'Association Internationale des Contrôleurs d'Assurance (AICA – IAIS) qui dispose que l'organe de contrôle doit être indépendant sur le plan opérationnel, ce qui signifie notamment qu'il doit être à l'abri de toute influence politique et gouvernementale.

Le Mali, membre de la CIMA, doit se conformer à la réglementation. Les responsables nationaux de la supervision ne peuvent donc procéder à des contrôles sur place des compagnies que conjointement à des commissaires-contrôleurs de la CRCA. L'effectif de ces derniers, pour tous les pays membres de la CIMA, diminue la fréquence desdits contrôles (en moyenne tous les quatre ans sauf circonstances exceptionnelles). Cette situation entraîne souvent des dérives au niveau de la gestion, non décelables lors du contrôle sur pièces et pouvant compromettre la pérennité de la compagnie.

Les assureurs maliens doivent verser 2 % de leur chiffre d'affaires pour financer les activités de contrôle, soit un pourcentage plus élevé que celui perçu dans d'autres pays membres de la CIMA²⁷. Cela est susceptible d'impacter leurs tarifications.

²⁷ Taux perçus dans d'autres pays : Burkina Faso : 1 % pour les assureurs-vie, 1,5 % pour les assureurs non-vie ; Bénin : 0,75% pour les assureurs vie, 1,5 % pour les assureurs non-vie ; Togo : 0,5 % pour les assureurs-vie, 2 % pour les assureurs non-vie ; Tunisie : 0,3 % ; Maroc : 0,275 %;

Des services similaires à des assurances sont proposés par un certain nombre d'institutions au Mali, qui ne sont pas contrôlées par l'organe de contrôle malien des assurances telles que les banques, les institutions de microfinance, le Fonds de Garantie Hypothécaire...notamment dans la couverture Décès emprunteur.

Les assurances obligatoires ne sont pas toujours respectées au Mali. C'est souvent le cas en Transports de facultés. On observe la même tendance dans le secteur minier, les consortiums multilatéraux ayant généralement pour pratique de confier une part importante de leur portefeuille d'assurances à leurs partenaires internationaux et à ne laisser que des montants minimes aux soins du secteur des assurances locales. Cela prive le secteur malien d'un volume considérable de primes.

Les taxes sur les contrats d'assurance constituent, une entrave au développement de l'assurance. Il faut une relecture des textes fiscaux qui, datant de plus de vingt ans, ne sont plus adaptés aux réalités socioéconomiques du pays. Les prélèvements étatiques à la charge des assurés, alourdissent le coût des garanties vendues par les assureurs. Les taux de taxe sont plus élevés au Mali que dans d'autres pays voisins comme le Burkina et le Sénégal. Les produits Vie ne sont pas taxés mais défiscalisation des IFC n'est pas mise. C'est un important manque à gagner pour les assureurs maliens. L'allègement de la TUCA réduira le coût des garanties souscrites par les assurés. Le taux de taxe est 20% pour toutes les branches, sauf en Transports où il est de 4%.

La maîtrise des frais généraux demeure un défi pour les assureurs maliens. Ils ont alloués en moyenne plus de 30% des primes émises aux frais généraux en 2018. La faible sinistralité atténue le postulat des frais mais elle a un caractère aléatoire. Doter les marchés de solides compagnies maîtrisant leurs frais a été l'un des motifs ayant conduit la CIMA à augmenter le capital social des compagnies.

Par ailleurs une étude d'un indicateur de concurrence (*Indice Herfindahl Hirschman (IHH)* - *c'est un indicateur qui permet d'apprécier le niveau de concentration du marché des assurances au niveau d'une économie. Il équivaut à la somme des carrés des parts de marché détenues par toutes les compagnies d'assurance dans leurs branches IARD ou Vie*) donne les résultats suivants pour l'exercice 2018 :

- Marché IARD, IHH = 1 497 ($1\ 000 \leq IHH < 1\ 800$) ;
- Marché Vie, IHH = 3 694 ($IHH \geq 1\ 800$).

Cela signifie que le marché Non vie était moyennement concurrentiel alors que le marché Vie était très concentré. Le marché est caractérisé un nombre important de petits

acteurs, avec des offres peu adaptés aux besoins et relativement chères à cause des frais généraux. Sa taille ne permet pas un partage conséquent de l'aliment disponible.

Tableau 11 : Degré de concentration du marché de l'assurance au Mali en 2018.

| Sociétés | 2018 | | |
|----------------------|---------------------|---------------|-----------------|
| | en millions de FCFA | Part (%) | Xi ² |
| ASS. BLEUES | 5 383 | 14,26 | 203,21 |
| SABU NYUMAN | 4 230 | 11,20 | 125,48 |
| LAFIA | 4 555 | 12,06 | 145,50 |
| SAHAM | 10 121 | 26,80 | 718,35 |
| ALLIANZ | 4 430 | 11,73 | 137,63 |
| NALLIAS | 3 566 | 9,44 | 89,18 |
| NSIA IARD | 984 | 2,61 | 6,79 |
| SUNU | 2 203 | 5,83 | 34,03 |
| AAM | 2 290 | 6,06 | 36,78 |
| TOTAL NON VIE | 37 762 | 100,00 | 1 496,94 |
| SONAVIE | 4 734 | 45,57 | 2 076,39 |
| NSIA-VIE | 1 969 | 18,95 | 359,21 |
| SAHAM VIE | 3 686 | 35,48 | 1 258,82 |
| TOTAL VIE | 10 389 | 100,00 | 3 694,42 |

Source : Réalisé à partir des données du rapport annuel 2018, DNA.

À ces maux, il faut ajouter :

- les procédures dilatoires d'indemnisation, contribuant à ternir l'image de tout le marché et un rejet des produits d'assurance ;
- l'absence d'un Fonds de Garantie Automobile ;
- le manque de personnel qualifié et formé aux techniques d'assurances, notamment aux techniques actuarielles pour les compagnies Vie;
- un réseau de distribution étoffé, non digitalisé, peu professionnel mais assez influent pour orienter et imposer les affaires à sa guise ;
- l'absence de sociétés professionnelles de réassurance...

Paragraphe 2 : Contraintes conjoncturelles

Elles tiennent surtout à l'instabilité socio-sécuritaire que connaît le Mali. Les troubles ne sauraient favoriser l'investissement, empêchent les activités industrielles et commerciales, accentuent la pauvreté et peuvent constituer un risque systémique pour les assureurs.

Une grande part de l'activité économique échappe à l'assurance à cause de l'informel.

La population rurale représente environ 40% de la population. Son accès aux services financiers passe littéralement par les IMF car elle se caractérise par des revenus très modestes.

Les alternatives de placements financiers sont réduites. Les DAT sont le poste le plus important. Cela affecte la rémunération des contrats Vie.

Les traditions, la culture, la religion et la faible éducation financière constituent de fortes barrières au développement du secteur de l'assurance au Mali.

Section 2 : Suggestions et recommandations

Après ce diagnostic des situations qui plombent la percée du secteur, nous formulons quelques propositions à l'endroit des différents acteurs.

Paragraphe 1 : A la tutelle

Le renforcement des capacités de la Division constitue, selon nous, un préalable nécessaire à l'instauration d'un cadre propice à l'exercice de l'activité d'assurance. Elle doit être érigée en direction nationale pour jouer pleinement son rôle de régulation du marché. C'est d'ailleurs une des résolutions des états généraux de 2017 et conforme au PBA 1 qui dispose que la législation primaire attribue des pouvoirs adéquats à l'organe de contrôle pour lui permettre de procéder à ses activités de supervision.

La Division doit veiller à la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire adéquat en vue de moderniser ce secteur, accroître son rendement et améliorer sa contribution au développement. Elle pourra, à cet effet et en accord avec le Ministère, mettre en œuvre des mesures de promotion de l'assurance comme les mesures d'incitation fiscales, par exemple la défiscalisation des contrats IFC, la relecture des taxes sur les contrats d'assurance Non vie, la taxe sur les frais de contrôle...

La proportion du secteur primaire dans le PIB doit pousser les autorités, les assureurs, les exploitants agricoles, les coopératives, tous les intervenants dans la chaîne de valeur du primaire à promouvoir l'assurance agricole. Toutes les mesures doivent être prises afin que le marché malien soit en apte à couvrir les risques du secteur primaire.

La Division doit permettre aux assureurs d'être au cœur de leur métier en intégrant dans leurs champs les risques couverts par des structures parallèles comme les IMF, le FGH, les Mutuelles de santé... Il faudra trouver une alternative au contrôle de la bancassurance.

La Division devra veiller au respect de la réglementation par les compagnies pour tout ce qui concerne le respect des tarifs obligatoires, le reversement des primes, le règlement des sinistres dans les délais légaux... Parallèlement, il faudra renforcer le contrôle des assurances obligatoires notamment des deux – trois roues qui prolifèrent.

Etant entendu que leurs usages (tricycles et motos-taxis) ne figurent pas au tarif en vigueur. De même, des mesures fortes doivent être prise afin d'assainir le secteur de l'intermédiation.

Dans une moindre mesure, l'élargissement du champ des assurances obligatoires à certaines activités telles que la RC de certaines professions libérales, la RC scolaire, la TRC pour des chantiers d'un certain montant, pourrait permettre de booster le chiffre d'affaires.

Paragraphe 2 : Aux compagnies

Les assureurs doivent mettre les assurés au centre de leurs préoccupations. Ils doivent redorer l'image de l'assurance en renforçant la communication et le suivi clientèle. Il faut adapter l'offre d'assurance aux réalités locales et proposer de nouveaux produits adaptés aux besoins en termes de garanties. La diversification du portefeuille et l'offre de polices d'assurance à un nombre plus important de ménages offrent des possibilités d'expansion et de pénétration considérables pour le secteur des assurances. Cette réorientation de l'activité pourrait également contribuer à stabiliser les portefeuilles des assureurs : les ménages sont généralement plus loyaux envers les assureurs qui leur fournissent des services satisfaisants.

Il faut évidemment mettre un accent sur la promptitude à répondre aux sollicitations, à l'assistance des victimes, au traitement des réclamations, à l'accélération de la cadence de paiement.

L'augmentation du capital et l'exigence de fonds propres associés requièrent un savoir-faire et une grande technicité afin de rentabiliser les capitaux injectés. Le personnel des compagnies devra avoir des compétences techniques en matière de sélection des risques, de tarification, de provisionnement et de réassurance. Les dirigeants devront veiller à la formation et au perfectionnement des employés.

Il faut nécessairement repenser le modèle de distribution. La tendance est à la digitalisation du secteur. En repensant le système informatique, les assureurs doivent intégrer les nouveaux canaux de distribution, en particulier numériques, à l'instar du service de paiement par mobile ou les services de souscription en ligne.

Le segment rural (près de 40%) pourra être desservi grâce aux produits de la microassurance : pertes de récoltes, pertes de bétail, pêche, décès, épargne...

Un autre créneau porteur est sans doute l'assurance Takaful. Dans un pays à "90%" musulmans, des produits d'assurance conçus sur base Islamique peuvent avoir grand écho.

CONCLUSION

L'économie malienne a amorcé depuis 2014, une croissance qui ne demande qu'à être soutenue dans la perspective de résilience et de développement après la crise sécuritaire. L'Etat se doit créer un cadre incitatif propice à l'investissement, moteur du développement économique. L'assurance devient alors une nécessité. Sa notoriété mitigée masque son rôle dans le développement économique. Elle contribue pourtant à stimuler la croissance, à accroître la résilience des économies locales et des ménages, à favoriser la redistribution. Elle représente un facteur de stabilité dans un monde en pleine crise dans la mesure où le phénomène de panique bancaire qui frappe les banques ne la touche pas. Et, grâce aux primes d'assurances collectées réinvesties, l'assurance stimule l'activité financière.

Une analyse des données du marché de l'assurance au Mali révèle qu'il n'est pas à l'image de l'économie du pays. Sa contribution à la création de la richesse nationale n'est pas significative. Comparativement à des pays dont l'économie est moins reluisante que celle du Mali, il est classé loin derrière. Le constat est plus troublant dans la branche Vie où le taux de pénétration n'a jamais atteint 0,12%.

Notre étude se voulait pour objectif de d'observer les liens qui peuvent exister entre l'assurance et l'économie, de voir l'impact de la croissance économique sur le développement du secteur de l'assurance. Nous avons par la suite tenté de d'identifier les facteurs qui font obstacle à l'essor de l'assurance au Mali.

C'est dans la littérature empirique qu'a été développée l'existence d'une relation de court ou long terme entre le développement du secteur de l'assurance et la croissance économique. Si l'impact positif de l'assurance sur l'économie ne fait pas de doute, le calcul de l'élasticité du volume des primes par rapport au PIB donne toujours des valeurs significativement supérieures à un (1). Nous en avons déduit que l'assurance et l'économie s'influencent positivement dans une dynamique de croissance. C'est un cercle vertueux qui profite à tous.

Loin d'alimenter pleinement son économie, l'assurance malienne est pourtant dans une spirale croissante mais assez insignifiante, en dépit des énormes potentialités qu'offrent les secteurs d'activités. Nous avons suggéré quelques réformes à entreprendre à presque tous les niveaux pour un envol de l'industrie des assurances au Mali.

Tutelle, assureurs, agents et courtiers, experts, établissements financiers... doivent tous agir en synergie pour rehausser la position de l'assurance dans la zone UEMOA et permettre aux pays de jouir pleinement d'un secteur performant.

Pour exploiter le potentiel que représente l'assurance au Mali, les acteurs du secteur sont au défi de repenser leurs produits et leurs canaux de distribution en adéquation avec les caractéristiques locaux.

Au-delà du Mali, les pays de la CIMA doivent faire preuve de créativité et d'innovation pour développer un marché dynamique, doté de solides compagnies à même de répondre aux besoins assuranciers des populations locales. Le mouvement de concentration s'est déjà amorcé. La configuration du marché communautaire à l'échéance 2021 nous édifiera davantage.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

- ✓ YEATMAN J.; *Manuel International de l'assurance* ; 2^e Edition Economica ; Paris 2005
- ✓ DANGIBEAUD M. ; *L'assurance et la croissance économique* ; L'Argus ; Paris 1964

II. ARTICLES ET REVUES

- ✓ BCEAO, *Rapport annuel sur les services financiers numériques dans l'UEMOA* ; 2018.
- ✓ FANAF & ATLAS CONSEIL INTERNATIONAL, *Spécial chiffres FANAF 2019* ; 2020
- ✓ FINACTU, *Le marché des assurances dans l'espace CIMA, à l'aube d'une révolution ?*, Octobre 2016.
- ✓ LOUISOT J.-P, *L'Assurance, contribution au développement économique*, Vincennes Janvier 2009.
- ✓ PATRIAT L., *Le Rôle du secteur de l'assurance dans le développement* ; Epargne sans frontière ; n° 122, 2016.

III. COURS ET RAPPORTS

- ✓ BIAO Pierre, *Les Assurances dans le développement économique : Etude comparée des cas Béninois et Camerounais*, Mémoire, Yaoundé 1986.
- ✓ TAH Jean Jacques, *La contribution des sociétés d'assurance à la relance économique post-crise : Cas de la Côte d'Ivoire*, Mémoire DESSA 20^e promotion 2012.
- ✓ ZACHARIE Yigbedek, *La contribution des entreprises d'assurance et de réassurance au financement de l'économie du Cameroun* ; Thèse pour le Doctorat de 3^e cycle, Yaoundé 1984

IV. TEXTES OFFICIELS

- ✓ **Division des Assurances du Mali**, Rapports annuels 2017 – 2018.
- ✓ **Ministère de l'Economie et des Finances**, Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle, 2019-2021.
- ✓ INSTAT, *Annuaire statistique du Mali*, 2018.
- ✓ INSTAT, *Note d'information sur le PIB, 1^{er} trimestre 2019*.
- ✓ **Banque de France**, *Les Monographies économiques, Mali* 2018.
- ✓ **Code des Assurances**, Edition 2019.

V. WEBOGRAPHIE

- ✓ <https://www.umoatitres.org/> le 10/08/2020
- ✓ <https://www.persee.fr/doc/> le 23/09/2020
- ✓ <https://docplayer.fr/4800789-> le 15/09/2020
- ✓ www.afcot.org/actualites/production-de-coton le 18/06/2019
- ✓ <https://ideas4development.org/> le 24/07/2020
- ✓ fanaf.org
- ✓ cima-afrique.org
- ✓ sonavie.ml

ANNEXES :

ANNEXE 1 : Définition « Créances en souffrance »



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Le Gouverneur

INSTRUCTION N° 026 - 11 - 2016 RELATIVE A LA COMPTABILISATION ET A L'EVALUATION DES ENGAGEMENTS EN SOUFFRANCE

Le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO),

- Vu le Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) du 20 janvier 2007, notamment en son article 34 ;
- Vu les Statuts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), annexés au Traité de l'UMOA du 20 janvier 2007, notamment en leurs articles 30, 31, 32, 33 et 34 ;
- Vu la Loi uniforme portant réglementation bancaire, notamment en ses articles 50, 51, 52, 53 et 54 ;
- Vu la Décision n°013/24/06/CM/UMOA du 24 juin 2016 portant dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières dans l'UMOA ;
- Vu la Décision n°257-11-2016 du 15 novembre 2016 instituant le Plan Comptable Bancaire Révisé de l'UMOA et l'annexe y relative, notamment en ses articles 75, 76, 81, 84, 91, 95 et 99.

Chapitre 2 : Règles relatives à la comptabilisation des engagements

Article 3

Au sein de l'ensemble de leurs engagements, les établissements assujettis distinguent comptablement les créances saines, les créances en souffrance, les créances irrécouvrables et les engagements douteux.

Article 4

Les créances saines correspondent à des créances dont le règlement s'effectue normalement à l'échéance et qui sont détenues sur des contreparties dont la capacité à honorer leurs engagements, immédiats et/ou futurs, ne présente pas de motif d'inquiétude.

Les échéances impayées depuis quatre-vingt-dix jours au plus et n'ayant pas fait l'objet de prorogation de terme ou de renouvellement sont considérées comme des créances saines. Elles sont inscrites dans des comptes prévus à cet effet par le Plan Comptable Bancaire Révisé.

Article 5

Les créances en souffrance comprennent les créances restructurées et les créances douteuses ou litigieuses.

Article 6

Les créances sont dites restructurées lorsqu'elles ont fait l'objet de mesures de renégociation, consistant en des concessions envers une contrepartie qui éprouve ou est sur le point d'éprouver des difficultés à honorer ses engagements financiers. Une concession se traduit par une modification d'une ou de plusieurs conditions d'un contrat que la contrepartie est jugée ne pas pouvoir respecter, en raison de ses difficultés financières et qui n'aurait pas été acceptée si elle n'avait pas éprouvé de telles difficultés.

Lors de la restructuration, tout abandon de principal ou d'intérêt, échu ou couru, est constaté en pertes. Au moment de la restructuration, la créance fait l'objet d'une décote dont le montant est égal à l'écart entre les actualisations, sur la base du taux d'intérêt effectif d'origine, des flux contractuels initialement attendus et des flux attendus issus de la restructuration. La décote, enregistrée en coût du risque, est amortie sur la durée résiduelle du crédit ainsi restructuré.

Article 7

La créance restructurée peut être à nouveau inscrite dans les créances saines au bout d'une période d'un an à compter de la première échéance issue des termes de la restructuration, si cette créance ou aucune autre exposition de la contrepartie n'a enregistré d'échéance impayée pendant cette période. Elle est alors classée dans une sous-catégorie spécifique pendant une période de deux ans. Cette classification se fait par enregistrement comptable.

ANNEXE 2 : Emissions d'obligations du Mali

Montants en milliards de FCFA

| Date | Montant demandé | Montant proposé | Montant retenu | Souscriptions | | Taux d'intérêt (en %) | Prix Moyen | Prix Marginal | Maturité |
|----------------------|-----------------|-----------------|----------------|---------------|--------|--------------------------|------------|---------------|----------|
| | | | | MALI | Autres | | | | |
| 31-Jan-2018 | 20 | 6,39 | 0 | 0 | 0 | | | | |
| Sukuk 23-fév-2018 | 150 | 49,95 | 49,95 | 8,12 | 41,83 | 6,25% | 10 000 | 10 000 | 7 ans |
| 28-fév-2018 | 30 | 27,9 | 27 | 27 | 0 | 6,25% | 10 000 | 10 000 | 7 ans |
| 11-avr-18 | 20 | 31,58 | 21,31 | 15,35 | 5,96 | 6,20% | 9 765 | 9 610 | 3 ans |
| 09-mai-18 | 20 | 32,8 | 22 | 16,86 | 5,14 | 6,15% | 9 775 | 9 751 | 3 ans |
| 20-juin-18 | 50 | 34 | 26,36 | 14,8 | 11,56 | 6,15% | 9 709 | 9 700 | 3 ans |
| 20-juin-18 | | 30,62 | 28,64 | 15,98 | 12,66 | 6,40% | 9 730 | 9 700 | 5 ans |
| 18-juil-18 | 20 | 25,1 | 22 | 15,03 | 6,97 | 6,15% | 9 676 | 9 652 | 3 ans |
| 02-aout-18 | 20 | 22,3 | 22 | 15,8 | 6,2 | 6,40% | 9 643 | 9 601 | 5 ans |
| 05-oct-18 | 70 | 106,3 | 106,3 | 77,20 | 29,10 | 6,50% | 10 000 | 10 000 | 7 ans |
| 07-nov-18 | 25 | 26,63 | 24,63 | 15 | 9,63 | 6,15% | 9 662 | 9 650 | 3 ans |
| TOTAL | 425 | 393,57 | 350,18 | 221,15 | 129,03 | | | | |

Source : DNTCP, 2018

Nota :

- Le prix moyen d'un titre est le prix moyen pondéré (en fonction du montant de chaque titre) de toutes les souscriptions audit titre ;
- Le marginal est le prix le plus élevé parmi les prix proposés par les souscripteurs à un titre public.

ANNEXE 3 : Le Produit Intérieur Brut (PIB)

1. Définition du PIB

Le PIB est la somme des valeurs ajoutées des biens et services produits dans un pays donné au cours d'une période donnée (l'année).

La valeur ajoutée d'une entreprise est égale à la valeur de sa production diminuée de la valeur des biens intermédiaire.

Le PIB est un indicateur qui permet de mesurer l'activité économique et il reste très utile pour comparer l'évolution de l'activité économique d'un pays d'une année à l'autre.

2. Le calcul du PIB selon les 3 approches

Le PIB est un indicateur macroéconomique qui peut être calculé selon 3 approches :

a. L'approche par la production des unités résidentes

$$\text{PIB au prix du marché} = \Sigma \text{VA} + \text{Impôts sur les produits} - \text{Subventions sur les produits}$$

La somme des valeurs ajoutées, c'est la production réellement réalisée par tous les agents économiques. Cela permet donc de connaître la production totale réalisée dans l'année. Cependant, les valeurs ajoutées sont évaluées aux prix de base, c'est-à-dire sans les impôts sur les produits, dont notamment, la TVA. Les valeurs ajoutées étant calculées en hors taxes, il faudra ajouter les impôts sur les produits pour avoir le PIB « aux prix du marché ». On soustrait le montant des subventions, car ces subventions permettent aux entreprises de diminuer leurs prix.

b. L'approche par la demande adressée aux unités résidentes

$$\text{PIB aux prix du marché} = \text{CF} + \text{FBCF} + \text{variation des stocks} + \text{X} - \text{M}$$

La demande provient soit des unités résidentes pour la consommation ou pour l'investissement, soit des unités non résidentes (cette demande correspond donc à l'exportation qu'il faut ajouter à la demande intérieure).

Cependant, une partie de la demande intérieure peut être satisfaite par des unités non résidentes (il s'agit donc des importations qu'il faut enlever de la richesse créée par les unités résidentes).

c. L'approche par les revenus distribués par les unités de productions résidentes

$$\text{PIB} = \text{Rémunération des salariés} + \text{EBE} + \text{Revenus mixtes} + \text{Impôts sur la production et à l'importation} - \text{Subventions}$$

Toute la richesse créée est redistribuée sous forme de revenus primaires (salaires pour les salariés, EBE pour les sociétés, revenus mixtes pour les indépendants).

Les richesses créées étant calculées en hors taxes, il faut ajouter à la somme des revenus primaires la somme des impôts (nets des subventions).

3. PIB réel, PIB nominal et le déflateur du PIB

Le PIB nominal est la valeur des biens et services, mesurée à prix courants. Or pour mesurer correctement le bien-être économique, il faut apprécier la production des biens et services en neutralisant l'influence de la variation des prix d'où le PIB réel qui mesure la valeur des biens et services, mesurée à prix constants.

Pour mesurer le PIB réel, on choisit une année de base et on additionne la valeur de tous les biens et services aux prix de cette année.

Le déflateur du PIB est le rapport entre le PIB nominal et le PIB réel.

$$\text{Déflateur du PIB} = \text{PIB nominal} / \text{PIB réel}$$

Le déflateur mesure l'unité caractéristique de production par rapport à son prix au cours de l'année de base.

4. Le PIB selon la méthode des dépenses

La comptabilité nationale répartit le PIB en quatre grands groupes :

La consommation (C), l'Investissement (I), les dépenses publiques (G) et les Exportations nettes (X).

Soit Y qui désigne le PIB,

$$Y = C + I + G + X$$

La consommation englobe tous les biens et services achetés par les ménages. L'investissement regroupe l'investissement fixe des entreprises, l'investissement fixe résidentiel des ménages et l'investissement en stocks des entreprises.

Les dépenses publiques désignent les biens et services achetés par les pouvoirs publics.

Les exportations nettes représentent les dépenses nettes effectuées par le reste du monde pour acquérir les biens et services par toute économie donnée.

5. Les limites du PIB comme indicateur économique

Certains éléments ne sont pas pris en compte, alors qu'ils sont sources de revenus :

- Les activités légales non déclarées ;
- Les activités illicites : drogue. Ces activités échappent à la fiscalité ;

- La production domestique (services rendus par les femmes au foyer, éducation et soin aux enfants) dans la mesure où celle-ci ne donne pas lieu à un échange monétaire.

Certains éléments devraient être déduits du PIB, car ils constituent des nuisances pour l'homme, constituent une destruction du capital ou altèrent les richesses des pays :

- Pollution, destruction des sites et nuisances divers (bruits...) non comptabilisés négativement.

ANNEXE 4 : Indice Herfindahl Hirschman (IHH)

C'est un indicateur qui permet d'apprécier le niveau de concentration du marché des assurances au niveau d'une économie (pays). Il équivaut à la somme des carrés des parts de marché détenues par toutes les compagnies d'assurance dans leurs branches.

$$IHH = \sum_{i=1}^n X_i^2$$

X_i étant la part de marché (en termes de chiffre d'affaires) détenue par la compagnie d'assurance i dans sa branche.

Règle de décision :

si IHH est < 1000 on peut alors déduire que le marché est non concurrentiel

si $1000 \leq IHH < 1800$ alors le marché est moyennement concurrentiel

si $IHH \geq 1800$ alors le marché est très concurrentiel

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|------|
| DÉDICACE..... | i |
| REMERCIEMENTS..... | ii |
| LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS..... | iii |
| LISTE DES TABLEAUX..... | iv |
| LISTE DES GRAPHIQUES..... | v |
| RESUMÉ..... | vi |
| ABSTRACT..... | vii |
| SOMMAIRE..... | viii |
| INTRODUCTION GÉNÉRALE..... | 1 |
| CHAPITRE PRÉLIMINAIRE..... | 4 |
| Section 1 : Notions d'assurance et de marché..... | 4 |
| Paragraphe 1 : Assurance..... | 4 |
| Paragraphe 2 : Marché..... | 4 |
| Section 2 : Notions d'économie..... | 5 |
| Paragraphe 1 : Economie..... | 5 |
| Paragraphe 2 : Contexte..... | 5 |
| PREMIÈRE PARTIE : ÉCONOMIE ET ASSURANCE AU MALI - CONTEXTE..... | 6 |
| CHAPITRE I : L'ÉCONOMIE MALIENNE..... | 7 |
| Section 1 : Secteurs d'activités et productivité..... | 8 |
| Paragraphe 1 : Secteur primaire..... | 9 |
| I. Agriculture..... | 9 |
| II. Elevage..... | 10 |
| Paragraphe 2 : Secteurs secondaire et tertiaire..... | 11 |
| I. Secteur secondaire :..... | 11 |
| II. Secteur tertiaire :..... | 12 |
| 1. Banques et marchés financiers..... | 12 |
| a. Présentation..... | 12 |
| b. Quelques chiffres sur la bancarisation au Mali..... | 13 |

| | |
|--|----|
| Section 2 : Principaux agrégats du pays..... | 16 |
| Paragraphe 1 : Indice de Développement Humain..... | 16 |
| Paragraphe 2 : Produit Intérieur Brut | 16 |
| CHAPITRE II : LE MARCHÉ MALIEN DE L'ASSURANCE | 18 |
| Section 1 : L'activité d'assurance au Mali | 18 |
| Paragraphe 1 : Aperçu du marché | 18 |
| Paragraphe 2 : Les acteurs du marché..... | 19 |
| I. L'autorité de contrôle :..... | 19 |
| II. Associations professionnelles : | 20 |
| III. Les compagnies d'assurance : | 21 |
| IV. Le réseau de distribution :..... | 21 |
| Section 2 : L'exploitation et les offres de produits..... | 22 |
| Paragraphe 1 : Les chiffres du marché | 22 |
| I. Les émissions de primes | 22 |
| II. Les charges de sinistres et les prestations échues :..... | 23 |
| III. Résultats d'exploitation..... | 23 |
| Paragraphe 2 : Les garanties offertes | 24 |
| I. Les garanties en Assurances Dommages | 24 |
| 1. Assurance automobile : | 24 |
| 2. Assurance Transports : | 25 |
| 3. Assurance des Risques d'Entreprises – Risques Divers :..... | 25 |
| II. Les garanties en Assurances de personnes..... | 26 |
| 1. Assurances Individuelles : | 26 |
| 2. Assurances collectives :..... | 26 |
| DEUXIÈME PARTIE : ÉCONOMIE ET ASSURANCE - RELATIONS..... | 28 |
| CHAPITRE III : LIENS D'INTERDEPENDANCE..... | 29 |
| Section 1 : Place de l'assurance au sein de l'économie | 29 |
| Paragraphe 1 : l'assurance au niveau microéconomique..... | 29 |
| Paragraphe 2 : l'assurance au niveau macroéconomique | 30 |
| Section 2 : Mesure de l'impact de l'assurance | 32 |
| Paragraphe 1 : Revue des mesures du poids de l'assurance | 33 |

| | |
|--|----|
| Paragraphe 2 : Appréciation du poids de l'assurance au Mali..... | 34 |
| I. Le taux de pénétration..... | 34 |
| II. Densité de l'assurance | 34 |
| III. Applications numériques..... | 35 |
| 1. Taux de pénétration :..... | 35 |
| 2. Prime par habitant :..... | 36 |
| CHAPITRE IV : OBSTACLES ET SUGGESTIONS..... | 37 |
| Section 1 : Difficultés et contraintes pesant sur le secteur | 37 |
| Paragraphe 1 : Contraintes structurelles | 37 |
| Paragraphe 2 : Contraintes conjoncturelles | 39 |
| Section 2 : Suggestions et recommandations | 40 |
| Paragraphe 1 : A la tutelle | 40 |
| Paragraphe 2 : Aux compagnies | 41 |
| CONCLUSION..... | 43 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 45 |
| ANNEXES : | 47 |
| TABLE DES MATIÈRES..... | 53 |

